

7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

PÊCHE BRETONNE

Les raisons de la colère

BRETAGNE-OMAN

Partenaires économiques

N°5172

08 avril 2023

Prix : 2 €

7jours.fr

Louis
Maurice
fondateur
& président

OKWIND
L'ÉNERGIE
EN CIRCUIT
COURT

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

RENAULT KANGOO VAN E-TECH 100% ELECTRIQUE

les jours Pro+
3-12 avril

340€ à partir de
ht/mois⁽¹⁾

1^{er} loyer majoré de 5 606€ ht
4 000€ de bonus écologique déduits
crédit-bail maintenance sur 60 mois/60 000 km
5 ans d'assistance⁽²⁾, garantie et entretien inclus⁽¹⁾

la meilleure autonomie de sa catégorie⁽³⁾

modèle présenté : kangoo van e-tech grand confort 11 kw avec enjoliveurs flexwheel 16" à **356€ ht/mois**, 1^{er} loyer majoré de 5 937€ ht, bonus écologique de 4 000€ déduit, aux mêmes conditions. (1) ex. : crédit-bail maintenance pour kangoo van e-tech grand confort 11 kw au prix remis de 31 956€ ht, soit une remise de 1 644€ ht par rapport au prix tarif conseillé n°2221 du 01/02/23 de 33 600€ ht, 1^{er} loyer + 59 loyers de 339,90€ ht comprenant garantie et entretien pour 60 mois/60 000 km, l'assistance au véhicule et aux personnes, selon barème et conditions contractuelles à disposition dans le réseau. en fin de contrat, option d'achat finale de 10 983€ ht ou reprise véhicule par concessionnaire pour ce montant diminué des frais de remise en état standard et des km supp. le montant de la reprise servira à solder votre crédit-bail. coût total en cas d'acquisition de 40 643,22€ ht. sous réserve d'acceptation par diac, agissant sous la marque commerciale mobilize financial services, sa au capital de 415 100 500€ - établissement de crédit - siège social : 14 av. du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 rcs bobigny - n° orias : 07 004 966 - www.orias.fr. (2) assistance souscrite par diac auprès d'axa assistance france assurances, sa au capital de 24 099 560,20€, entreprise d'assurance régie par le code des assurances, siren 451 392 724 rcs nanterre - 6 rue andré gide 92320 châtillon, dont les opérations sont soumises au contrôle de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution sise 4 pl. de budapest - cs 92459 - 75436 paris cedex 09. offre non cumulable réservée aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles), du 1^{er} au 30/04/23 dans les points de vente participants. (3) selon étude interne/catégorie fourgonnettes électriques/marché FR/03/23. autonomie jusqu'à 300 km selon version en cycle mixte wltp. données wltp : consommations min/max (wh/km) : 172/191. émissions co₂ (g/km) : 0 lors du roulage, hors pièces d'usure. © m. trautmann

assemblé en France dans notre manufacture de Maubeuge

professionnels.renault.fr

 **BANQUE des
TERRITOIRES**



BÂTIMENTS PUBLICS

**DONNONS À LA RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE LA PLACE
QU'ELLE MÉRITE.**

Découvrez
nos solutions



À la Banque des Territoires, nous avons une mission : aider les collectivités à réduire leur empreinte carbone et leur facture énergétique, en proposant des solutions pour la réhabilitation énergétique des bâtiments publics.

Que vous soyez élu ou entreprise publique locale, agissons ensemble pour le mieux-être et l'avenir des citoyens et de la planète.

banquedesterritoires.fr

 | @BanqueDesTerr

L'intérêt général a choisi sa banque



SOMMAIRE

7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne,
N° 5172
ÉDITÉ PAR « 7jours »
SAS au capital de 54 000 €
SIÈGE SOCIAL :
1 rue la Chalotais, 35000 RENNES
TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr
E-MAILS : contact@7jours.fr
redaction@7jours.fr
ADRESSE POSTALE : BP 8033
35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Guillaume LALAU

DIRECTRICE :

Olivia CLAUDEVILLE

RÉDACTRICE EN CHEF :

Laora MAUDIEU

JOURNALISTES :

Karine BARBÉ

Djamel BENTALEB

Suzanne BRUNEAU

DIRECTION ARTISTIQUE :

David PEYS

MAQUETTISTE :

Steven ISRAEL

PUBLICITÉ :

Olivia CLAUDEVILLE

ANNONCES LÉGALES

& ABONNEMENTS :

Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÈRE

annoncelegale@7jours.fr

PRÉSIDENT HONORAIRE :

Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 1 83943

ISSN 2025-6078

RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION :

Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées

Dépôt légal à parution

HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 €

ABONNEMENT 1 AN : 58 €

(TVA incluse) : couplage journal + site

internet.

Membre de RésosHebdoEco.



Actualité p/04

- Pêche bretonne
- Budget Rennes métropole
- Carnets

Économie p/10

- Brèves
- Relations éco entre Oman et la Bretagne
- RH : Vague de sens
- Cybersécurité : Hogo
- Projet Surcouf à Lorient
- L'école américaine de Rennes
- Bâtiment

Focus p/24

- OKwind, rencontre avec le fondateur Louis Maurice

Expertise p/30

- Défendre l'entreprise victime d'infractions pénales par M^e Tessier

Art de vivre p/32

- Escalade chez B'wall
- Expo : Marcelle Cahn
- Patrimoine

Annonces légales p/38



Pêche

Les 5 raisons de la colère

Par Djamel Bentaleb

Manifestations, ports bloqués, criées fermées... Le monde de la pêche est en ébullition. Depuis le début de l'année, l'ensemble de la filière bretonne fait entendre sa voix pour défendre une activité qui connaît de nombreuses restrictions, notamment au niveau européen.

Quotas en baisse, destruction de navires considérés comme surnuméraire, protection des cétacés... Au nom de la Politique Commune des Pêches (PCP), les limitations d'exercice des armements se multiplient depuis de nombreuses années. Mais la dernière recommandation de la Commission européenne sur l'interdiction de la pêche au chalut dans les aires marines protégées a mis le feu aux poudres. Le malaise de la profession s'exprime en bloc, largement au départ de Lorient. Un vrai ras-le-bol et de multiples raisons.

1- La fermeture de certaines zones de pêche dans le golfe de Gascogne

Après décision du Conseil d'État, le gouvernement a jusqu'au mois de juillet pour fermer certaines zones de pêche, notamment dans le golfe de Gascogne, afin de protéger les petits cétacés (dauphins et marsouins). « *Les efforts de préservation de la ressource et de la biodiversité faits depuis 20 ans paient, c'est*

indéniable explique Daniel Cueff, vice-président - Mer et littoral à la Région Bretagne. *Pourtant, ils ne sont pas reconnus. Les pêcheurs sont par exemple de plus en plus nombreux à s'équiper de pinger (appareil acoustique faisant fuir les cétacés), mais ce n'est pas encore suffisant.* »

2- Des caméras à bord

La décision est évoquée depuis de nombreuses années et les marins-pêcheurs sont vent debout. Ces caméras à bord sont censées apporter la preuve des bonnes pratiques, du respect de la ressource et des quotas ainsi que le non-rejet en mer des prises dites « accessoires ». Les patrons refusent d'être espionnés de la sorte et s'opposent fermement à cette éventualité. « *C'est un exemple des difficultés qui s'accumulent et des tracasseries que connaissent les pêcheurs*, dit Jean Piel du Comité départemental de la pêche (56). *On comprend très bien ce ras-le-bol.* »

3- Le plan de sortie de flotte et le Brexit

4% de la flotte régionale, soit 45 bateaux, doit partir à la casse. Conséquence directe du Brexit et de la disparition de licences de pêche dans les eaux britanniques, le pays bigouden est le plus touché



par cette mesure. « C'est un coup très dur pour la filière, rappelle Daniel Cueff. Il faut simplement se souvenir que la pêche bretonne, c'est la moitié de la production française ! » Et le représentant des mareyeurs lorientais, Jean Besnard, de continuer : « Nous sommes solidaires avec les pêcheurs, car sans eux nos 800 emplois directs sont menacés. Et nous sommes aussi solidaires des consommateurs qui sont très attachés à la provenance locale de leur poisson. »

4- Quotas et prix du carburant

Taille des mailles des filets et chaluts révisées, périodes de repos biologique respectées, zéro rejet... Les réglementations sur la pêche sont bien appliquées par les pêcheurs pour préserver la ressource et leur fonds de commerce. « Ils sont en permanence soumis à un ensemble de contraintes malgré leurs efforts, dit Jean Piel. À cela, s'ajoutent la hausse du prix de l'énergie et du matériel de pêche. »

5- Interdiction du chalutage dans les aires marines protégées

Le coup de sang des pêcheurs français a été entendu : le commissaire européen est revenu le 2 avril dernier sur sa

recommandation sur les aires marines protégées. Après avoir conduit une délégation de pêcheurs pour rencontrer le Commissaire européen à l'Environnement et à la Pêche, Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la Mer, a obtenu la confirmation qu'une interdiction des engins mobiles de fond dans les aires marines protégées ne serait pas imposée aux États membres, ni en 2024 ni en 2030.

« Cette réunion a été utile, car le Commissaire a levé nos craintes et nous a rassurés, dit le secrétaire d'État. En effet, comme il l'a reconnu, la pêche française, parmi les plus exigeantes et contrôlées au monde, a montré partout que l'on peut avoir des activités de pêche, préserver l'environnement marin et avoir des produits de qualité. » Daniel Cueff abonde dans ce sens : « Les pêcheurs maintiennent leurs activités tant bien que mal en s'adaptant et cela paie, car la ressource se porte bien. Alors, pourquoi écarter les pêcheurs des zones où tout se passe bien ? » L'élu breton plaidera d'ailleurs pour une gestion régionale de la pêche plutôt que des décisions administratives bruxelloises lors des Journées maritimes à Brest en mai, puis en septembre à la conférence des régions à Saint-Malo.

Eau Sécuriser et préserver la ressource

Par Djamel Bentaleb

La 2^e édition nationale de la « *Matinée de l'eau* » a eu lieu simultanément dans 15 régions françaises. Le 22 mars dernier, à l'initiative des Canalisateurs de Bretagne*, l'édition bretonne s'est déroulée à **La Gacilly (56)** en présence d'une centaine de participants.

« **J**e suis vraiment très satisfait de l'accueil que les participants nous ont réservé ainsi que de leurs compétences et de leur volontarisme sur le thème de l'eau, se félicite Pascal Marvier, le délégué Régional des Canalisateurs pour la Bretagne. C'est bien la preuve que le thème de l'eau est particulièrement prégnant et n'est pas qu'un effet de mode. » La matinée de l'eau 2023 avait pour thème : « *la sécurisation et la préservation de la ressource en eau* ». Organisée par la délégation Bretagne des Canalisateurs, la conférence a accueilli près de 100 personnes dont des collectivités, entreprises, élus et réhabilitateurs.

Les canalisateurs en première ligne

« L'an dernier, en conclusion de notre première édition, la séance s'est conclue en signalant que la Bretagne se caractérisait par une fragilité d'approvisionnement en eau. Et, l'épisode de l'été lui a donné raison », rappelle Pascal Marvier en introduction. Et dans le secteur des Travaux Publics, cela fait des années que les canalisateurs attirent l'attention, en première ligne pour avertir sur le vieillissement des réseaux d'eau, et défendant une gestion de ce patrimoine enfoui.



Pascal Marvier

3 chiffres en Bretagne :

- 72 000 km de linéaires de réseaux d'eau potable enterrés, soit presque l'équivalent du réseau routier.
- Un taux de perte de 15% : c'est l'équivalent de 10 000 piscines olympiques... et ce n'est pas le plus mauvais chiffre en France.
- Un taux de renouvellement des réseaux d'eau potable de 0,8%, avec un objectif à atteindre de 2% en 2030

40 à 50 millions de m³ manquants en Bretagne

La Bretagne consomme 240 millions de m³ d'eau pour 3,4 millions d'habitants, et Thierry Burlot, président du comité de bassin de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, d'annoncer un manque annuel de 40 à 50 millions de m³ d'eau.

*Fédèrent 330 entreprises, spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation, de gaz et autres fluides.



Le livret bleu : 4 clés et 4 engagements

La Matinée de l'Eau a été l'occasion de remettre aux participants le Livret Bleu rédigé par les Canalisateurs, force de proposition pour faire face à la crise de l'eau et offrir un approvisionnement en eau de qualité aux Français.



Vos clients sont les collectivités ...
ce salon est votre allié !

Inscrivez-vous vite :
terres-et-maires35.bzh

LA COMMANDE PUBLIQUE, ON EN PARLE !

Avec plus de 5,2 milliards d'euros en 2022, la commande publique en Bretagne participe au développement économique du territoire dans tous les secteurs d'activité. Dans une conjoncture difficile, elle représente un levier de compétitivité non négligeable pour les TPE/PME (environ 60% des entreprises tributaires de marchés) et parfois plus de 50% du CA dans certains secteurs. La commande publique et sa simplification seront au cœur des échanges du salon Terres & Maires, les 6 et 7 juillet prochains à Rennes.

Énergie, transports, bâtiment, immobilier, urbanisme, aménagement, santé, banque, RH, culture, action sociale...

Plus de 150 exposants et partenaires de tous secteurs sont attendus pour échanger avec les représentants des collectivités et répondre aux problématiques et grands enjeux du territoire.

Développement durable, attractivité, transition écologique et énergétique, politiques de l'habitat, ZAN (ou Zéro Artificialisation Nette), capacité d'autofinancement, accès à la santé... autant de problématiques qui reposent sur l'action des communes et intercommunalités et sur leur capacité à fédérer l'ensemble des partenaires locaux et régionaux, se nourrir des expériences et bonnes pratiques de chacun et s'appuyer sur des solutions innovantes et concrètes.



A la recherche d'un « bon plan » ?

Véritable salon professionnel de l'action publique, Terres & Maires offre aux **entreprises** et **apporteur.euse.s de solutions de toutes tailles, de tous secteurs**, l'occasion d'**échanger en direct avec les élu.e.s, décideur.euse.s et donneur.euse.s d'ordre** : un lieu de connexion(s) idéal et une vitrine d'exposition de savoir-faire et d'innovation pour tous les acteurs économiques présents.

Startups, TPE/PME, ETI, grands groupes, associations : l'ensemble du tissu économique local et régional se mobilise aux côtés des élu.e.s et des collectivités pour développer ensemble des projets en phase avec les besoins spécifiques des territoires et des habitants.

Pourquoi pas vous ?

DÉCOUVREZ NOS ESPACES THÉMATIQUES !



INSCRIPTION :
terres-et-maires35.bzh

CONTACT :
contact@terres-et-maires35.bzh



Partenaires de TERRES & MAIRES :



Un événement : RIVA.COM/EVENTS

975 millions d'euros Rennes Métropole vote son budget

Dans un contexte de tension financière, **Rennes Métropole** a adopté son budget 2023 pour un montant de 975 millions d'euros, +3% par rapport à 2022.

Le conseil métropolitain du 23 mars a adopté son budget pour un montant consolidé de près de 975 millions d'euros, dont 464,80 millions d'euros au budget principal. L'augmentation de 31 millions d'euros par rapport au budget de 2022 se justifie par l'inflation dont une hausse importante des prix de l'énergie, principalement sur la compétence voirie de la métropole, avec un coût de l'électricité de l'éclairage public multiplié par deux.

311,6 M€ de dépenses de fonctionnement au budget principal

Les dépenses de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 311,6 millions d'euros (+5%) et les dépenses d'équipement à 191,80 millions d'euros (+7%). « Un niveau de dépenses d'équipement qui reste élevé afin de répondre aux besoins liés à la croissance démographique et à la volonté d'agir en faveur de la transition énergétique », peut-on lire dans le rapport de Rennes Métropole.

200 M€ d'investissements

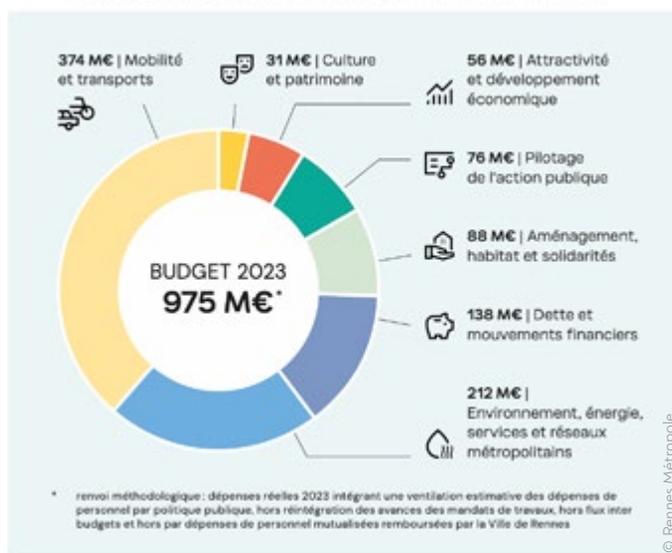
Les investissements du budget principal à hauteur de 200 millions d'euros (hors remboursement de la dette) « confirment la trajectoire de développement ambitieuse et nécessaire du territoire métropolitain. »

Mise en œuvre de la stratégie métropolitaine des solidarités

Axe fort de la mandature, les solidarités tiennent une place significative dans le budget 2023. La métropole entend « renforcer, par des actions nouvelles menées conjointement avec les communes, l'accès aux droits et aux services, la lutte contre la précarité et les discriminations ainsi que la qualité de vie dans les quartiers prioritaires. » Plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre en 2022 (le Plan Emploi Quartiers, la tarification solidaire des transports, etc.) et la dynamique se poursuit en 2023 avec notamment :

- 2,5 millions d'euros pour la mise à l'abri de familles exilées et à développer des actions d'accompagnement et d'intégration ;
- 347 000 euros pour des actions à destination des habitants des Quartiers Politique de la Ville ;
- 129 000 euros pour la réalisation de diagnostics initiaux sur les problématiques d'accès aux droits, de mémoire des migrations, l'organisation de temps de concertation et de communication en vue du renouvellement du contrat de ville ;
- 87 000 euros de co-financement avec la Ville de Rennes, l'État et le Département, de la Maison des femmes qui ouvrira cette année sur le site du CHU Sud.

LA RÉPARTITION DU BUDGET CONSOLIDÉ 2023



+ 31 millions d'euros par rapport au budget de 2022.

En cause l'inflation dont une hausse importante des prix de l'énergie, avec notamment un coût de l'électricité de l'éclairage public multiplié par deux.



© Groupe Créative

Groupe Créative

Maud **Fontana**
nommée directrice
générale

Sa nomination au poste de directrice générale du groupe rennais Créative, société de conseil en technologies avancées, permet de constituer un binôme avec Raphaël Doyen, fondateur de l'entreprise, à la gouvernance. Maud Fontana était successivement auditrice financière au sein du cabinet EY durant quatre ans, puis chargée de mission financière au sein du groupe Le Télégramme pendant deux années. Depuis décembre 2019, cette diplômée de Rennes School of Business occupait la fonction de directrice administrative et financière du groupe créé à Rennes en 2008 et depuis, implanté à Nantes, Bordeaux, Paris, Lille et Lyon. Elle avait en charge les services de comptabilité de quatre entités, le service administration des ventes, le contrôle de gestion et l'ensemble des frais généraux du groupe.



© DR

UMIH

Restauration

Cécile **Chantrel**
vice-présidente

L'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) a annoncé l'élection de Cécile Chantrel au poste de vice-présidente de la branche restauration. Cette nomination fait suite à la réunion du conseil d'administration de l'UMIH qui s'est tenue le jeudi 30 mars 2023, lors de laquelle les présidents de branches ont été élus pour un mandat de 4 ans. Les 4 présidents de branche sont membres de droit du directoire de l'UMIH. Cécile Chantrel, représentante de l'UMIH 35, a été élue aux côtés de Franck Chaumes (UMIH 33) qui a été élu président de la branche restauration avec 58,20% des voix, ainsi que Bernard Champreux (UMIH 70) et Jean-François Tastet (UMIH 33), également élus vice-présidents. *« Je vais travailler sur l'enjeu de la ruralité. Pas un jour ne passe sans qu'un bar ou un restaurant en campagne ne ferme. Plus largement, nous voulons moderniser les entreprises, valoriser les équipes et préserver l'intitulé "restaurant" et la diversité des établissements »*, annonce Cécile Chantrel, qui dirige l'établissement l'auberge des Lys, à Val d'Isé, près de Vitré.



MORBIHAN

Optim'ism : 1,3 M€ pour l'inclusion

Entre 2020 et 2022, Optim'ism, la structure d'insertion par l'activité économique installée à Rianteq (Morbihan) a investi 1,3 million d'euros pour développer ses activités et créer de l'emploi durable. 40 % de cet investissement étant issu du FDI, le Fonds de développement pour l'inclusion lancé en 2020 pour soutenir les structures d'insertion par l'activité économique. Optim'ism a investi la plus grande part de ce budget (1 038 944 euros) pour moderniser les exploitations agricoles (7 fermes maraîchères), diversifier ses activités (livraisons à vélo), augmenter la production agricole (6,8 ha cultivés à 37,5 ha) et les adapter au changement climatique. Dans le même temps, les fermes donnent accès aux métiers agricoles à des personnes en situation d'exclusion: 59 contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) et 24 emplois permanents. Optim'ism prévoit de créer cette année, 13 nouveaux emplois en CDDI et 3 nouveaux emplois permanents sur le territoire du pays de Lorient.

ILLE-ET-VILAINE

Cohérence acquiert Acreat et renforce sa présence rennaise

Le groupe Cohérence, spécialiste de la communication digitale et du référencement sur Internet, annonce l'acquisition d'Acreat, une agence rennaise spécialisée dans la création de sites web. Fondée en 2000, Acreat est reconnue pour son savoir-faire et fait partie des acteurs historiques du web à Rennes. Cette acquisition, première opération de croissance externe pour Cohérence, est stratégique dans le cadre de son développement. Avec un parc de 250 clients actifs, le groupe renforce sa présence et sa visibilité sur le territoire rennais. Les deux entreprises partagent de nombreux points communs, notamment la typologie de clients, les services et produits, ainsi que les valeurs. Cohérence a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 10 millions d'euros en 2022. Le groupe intervient en France à travers 7 agences et un réseau d'indépendants, avec l'appui de ses 70 collaborateurs et compte plus de 2 000 clients TPE/PME.



Nicolas le Bars et Maxime Laizé, codirigeants de Devanse

MORBIHAN

Richard Nettoyage (56) cédé au groupe Devanse (29)

L'entreprise Richard Nettoyage de Caudan créée en 1965 et comptant 130 collaborateurs rejoint le groupe Devanse, basé à Quimper. Une cession effectuée à l'occasion du départ à la retraite de son dirigeant Bruno Lefebvre, épilogue d'un rapprochement entre les deux entreprises débuté en 2018 « afin d'assurer une transmission réussie de la société, explique Bruno Lefebvre. » En accueillant les 130 nouveaux salariés de Richard Nettoyage, le groupe Devanse a pour objectif de partager son savoir-faire comme le travail en binôme, son expertise en cryogénie, en travaux spéciaux et les accompagner dans leur démarche RSE. Avec l'acquisition de Richard Nettoyage, le groupe Devanse compte désormais 820 collaborateurs répartis sur quatre entités : Corser à Quimper, Corser Iroise à Brest, Poher Propreté à Carhaix et Richard Nettoyage à Caudan. Au global, le groupe réalise un chiffre d'affaires annuel de 20 millions d'euros.

3

©Sonia Garrec Photographie



©Studio Caritto

ILLE-ET-VILAINE

De Dauphin Immobilier à Cushman & Wakefield Rennes : 20 ans d'immobilier d'entreprises à Rennes

20 ans ! C'est en effet en 2003 que le cabinet Dauphin Immobilier dirigé par Stéphane Dauphin passe sous la bannière internationale DTZ, puis sous celle de Cushman et Wakefield 14 années plus tard, en 2017. L'équipe s'est étoffée au fil de ces 20 années, nouant notamment en 2018 un partenariat avec la société GMDS, gestionnaire en immobilier d'entreprise (tant financier que technique) dirigée par Muriel Guyomar. En 2020, Dauphin Immobilier a également apporté son soutien au skipper Gilles Lamiré via l'association #SailingBreizh, afin de faire découvrir la course au large à des enfants. En parallèle, c'est en 2005 que Stéphane Dauphin co-fonde la FNAIM Entreprises 35 avec d'autres confrères rennais, apportant une expertise collégiale sur l'évolution de l'immobilier d'entreprises (bureaux, locaux d'activité, entrepôts) sur le bassin rennais.

4

ILLE-ET-VILAINE

Bookipty annonce l'ouverture d'un bureau à Rennes

La plateforme de gestion locative spécialisée renforce sa présence en France avec l'ouverture d'un bureau à Rennes, situé près de la gare SNCF dans les locaux Hiptown Eurorennes. « Notre région est l'une des plus attractives touristiquement en France, il était donc légitime pour Bookipty de s'installer ici », explique Elodie Vincendeau, à la tête de ce nouveau bureau. « La Bretagne est d'ailleurs la première région recherchée sur Bookipty (34% des recherches en 2023) et affiche un taux d'occupation de 81% pour la semaine de Pâques et 84% pour la saison estivale. Le tarif moyen est de 106 euros par nuit, et 143 euros en été. Malgré l'inflation, les Français continuent de planifier et réserver des vacances, avec une augmentation de 8% du panier moyen par nuit ».

La croissance de Bookipty en France s'est traduite par une multiplication par 10 de son chiffre d'affaires entre janvier-février 2022 et janvier-février 2023. Fondée en 2016 à Munich, Bookipty, filiale de Holidu, est présente dans 6 pays européens et s'est implantée en France en 2022 avec des bureaux à Lyon, Bordeaux et Marseille, avant d'ajouter Rennes en 2023.



©DR

6



©DR

ILLE-ET-VILAINE

Kala célèbre ses 20 ans et inaugure un entrepôt à Houston

Le groupe rennais, spécialisé dans les équipements de finition grand format, célèbre ses 20 ans en avril 2023. Pour marquer cet événement, l'entreprise réaménage sa chaîne de production et d'assemblage en France et inaugure un nouvel entrepôt à Houston, aux États-Unis. Kala est le seul fabricant français de lamineurs grand format et leader européen dans sa catégorie. Présent dans 80 pays, il réalise près de 80% de son chiffre d'affaires - 6 millions d'euros en 2022 - à l'export et emploie 21 salariés (18 en France et 3 dans sa filiale à Dallas - États-Unis). Kala conçoit tous ses lamineurs grand format et tables de lamination en Bretagne, faisant majoritairement appel à des sous-traitants régionaux. 75% des pièces sont fabriquées dans un rayon de 100 km autour de Rennes, selon le directeur général, Patrick Marillier.

Crédit Agricole Une activité 2022 de bon niveau

Les caisses régionales du **Morbihan** et de l'**Ille-et-Vilaine** ont publié leurs résultats. Elles affichent une bonne santé financière dans un contexte de chocs et d'adaptation. La caisse bretonne a par ailleurs annoncé son passage en entreprise à mission.



Olivier Auffray, président, et Jean-Yves Carillet, directeur général, Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine



Christophe Grelier, directeur général et Hervé Le Floc'h, président du CA Morbihan

Morbihan : des résultats 2022 en hausse

Avec 51,2 millions d'euros de résultat net en 2022, la banque réalise une performance financière en progression de 7,6%. Elle renforce sa structure financière en portant ses fonds propres réglementaires à 1,14 milliard € et une solvabilité à 27% pour un minimum réglementaire de 10,5%. Ses résultats profitent à l'économie du territoire puisque 82% sont conservés et mis à disposition des projets des Morbihannais. « Dans un contexte complexe, accompagner la transition énergétique et poursuivre le développement économique du territoire sont les priorités de la banque », annonçait, lors de la dernière assemblée générale, Hervé Le Floc'h, président du Crédit Agricole du Morbihan. Parmi les nouveautés, la banque lance le métier de l'immobilier dans les agences bancaires et la plateforme « *J'Ecorénove Mon Logement* ». Plateforme d'aide au diagnostic, de recommandations et de conseils sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Ille-et-Vilaine « année 2022 dynamique » et passage en entreprise à mission

En 2022, le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine a connu une croissance continue sur le territoire breton, attirant 27 000 nouveaux clients

portant le nombre total à 521 000. Parmi ceux-ci, 288 000 sont sociétaires, soit une augmentation de 8% en un an, reflétant l'attrait de son modèle coopératif. À fin 2022, le produit net bancaire du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine s'élève à 295,4 millions d'euros, en progression de 9% sur un an. Le résultat net ressort à 48,3 millions d'euros, ses fonds propres sont renforcés à 1,10 milliard d'euros au 30 septembre 2022 (+3,2%) et sa solvabilité assurée avec un ratio de 19,05%. La caisse régionale a financé 3,4 milliards d'euros de crédits en 2022 (+0,9%), pour un encours global de 15 milliards d'euros (+9,2%). Acteur majeur du financement immobilier en Ille-et-Vilaine, la banque a accordé 2 milliards d'euros de crédits habitat. Face à la remontée des taux d'intérêt, les clients se sont tournés massivement vers l'épargne, avec une hausse de 8,7% sur l'année, notamment grâce à la dynamique des livrets (+16,2%). L'encours de collecte globale atteint 18 milliards d'euros (+3,9%). En 2022, la banque a financé 527 millions d'euros de projets d'entreprises et 341 millions d'euros pour les professionnels. La caisse régionale a également connu une forte croissance dans le financement de projets de toitures photovoltaïques, avec près de 90 projets financés pour un montant global de 13 millions d'euros. La banque mutualiste bretonne a par ailleurs adopté la qualité d'entreprise à mission.

Les experts-comptables bretons solidaires des étudiants précaires

Les experts-comptables de Bretagne s'engagent pour la deuxième année consécutive dans la lutte contre la précarité étudiante en renouvelant l'opération « *Experts et Solidaires* » en partenariat avec le Secours Populaire. Grâce aux dons des professionnels et de leurs collaborateurs, 1 400 paniers de produits alimentaires, d'hygiène et ménagers seront distribués aux étudiants en difficulté dans neuf villes bretonnes. Les distributions ont débuté le 9 mars à Rennes et se sont poursuivies le 14 mars au Lycée Jean Guéhenno de Fougères. Les opérations se poursuivront en avril dans toute la Bretagne, notamment à Vannes, Brest, Saint-Malo, Fougères, Saint-Brieuc et Rennes. En 2023, un total de 35 000 € sera reversé au Secours Populaire.



CUSHMAN & WAKEFIELD



À LOUER ⁽¹⁾

LA MEZIERE

195 m² env.

Partie habitation
à l'étage

Foncier clos de
370 m², portail
privé

LOCAUX d'ACTIVITES

**NÉGOCIÉ
MARS 2023**

ST AUBIN DU
CORMIER

Bât. industriel
de 5873 m²

Preneur :
MG TECH FRANCE

LOCAUX d'ACTIVITES



**CUSHMAN &
WAKEFIELD**

Partenaire commercial - DAUPHIN Immobilier

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

02 99 33 33 33

immobilier.cushmanwakefield.fr

(1) Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Georisques : www.georisques.gouv.fr

Sultanat d'Oman « Terre d'opportunités pour les entreprises bretonnes »

Par Suzanne Bruneau

Les hydrocarbures constituent 35 % du PIB du sultanat d'Oman, situé au sud de la péninsule arabique. Anticipant un monde sans pétrole, l'objectif du régime omanais serait de passer à 10 %. C'est pourquoi il bâtit une stratégie de diversification économique, en s'appuyant sur des savoir-faire étrangers. D'après Lionel Rabin, président - fondateur du cabinet Haltiqa, les entreprises bretonnes ont une place à prendre dans la construction de cette mutation. Success story à l'appui avec la collaboration entre les ports de Lorient et Duqm.



De g. à d. Joël Batard, directeur du développement France Haltiqa et maire de Pordic; Haitham Al Maalaw, premier conseiller de l'ambassade d'Oman en France venu apporter son soutien; Lionel Rabin, président d'Haltiqa et ancien directeur général d'Air Products Moyen-Orient.

Pour être moins dépendant du pétrole et du gaz qui représente 75 % de sa richesse, le sultanat de 4,8 millions d'habitants a mis sur pied le plan « Vision 2040 » pour penser le monde après-pétrole. Lionel Rabin, président - fondateur du cabinet Haltiqa, est venu présenter aux adhérents du World Trade Center de Rennes les opportunités commerciales qu'offre l'ancienne colonie britannique dans ce contexte de transition.

Les atouts selon l'ambassadrice de France à Oman

Dans une vidéo diffusée lors de l'événement, l'ambassadrice de France à Oman, Véronique Aulagnon, fait valoir les atouts du pays :

- Une position géographique de carrefour stratégique et économique puisque le pays participe, avec le détroit d'Ormuz, à la gestion des voies d'accès du Golfe vers l'océan Indien et donc vers le sous-continent indien;
- Le rôle de médiateur régional d'Oman qu'elle présente comme un « artisan de la stabilité de la zone »;
- Un accord de libre-échange avec les États-Unis et un accord avec l'Inde, important partenaire commercial d'Oman.

Les secteurs d'opportunités pour les Bretons

Oman Vision 2040 apparaît comme une étape charnière pour le pays. Le projet se définit comme une feuille de route pour surmonter les changements mondiaux et stimuler la compétitivité économique du pays. Le programme a défini des priorités nationales qui sonnent comme autant d'opportunités commerciales pour des entreprises bretonnes qui s'exportent. « L'approche doit toujours être faite avec le transfert du savoir-faire, ce sont des partenariats de long terme », précise Lionel Rabin qui s'attèle à faire se rencontrer les besoins omanais et les entreprises françaises.

Énergies renouvelables

Le pays entend mener une stratégie que le patron d'Haltiqa définit comme « *volontariste, notamment sur l'hydrogène vert* », précisant qu'il « *est l'un des rares endroits au monde où l'hydrogène vert peut être produit au même prix que l'hydrogène carboné.* »

Éducation et formation

« *Il y a à ce jour près de 6 000 établissements scolaires à Oman.* » Un partenariat est en cours de finalisation entre Rennes School of Business et une université locale.

Aérien

« *À Duqm il y a un aéroport de la taille de celui de Rennes. Il y a très peu de fret, il y a tout à faire.* »

Aérospatiale

« *Oman a l'ambition d'avoir ses propres satellites et son pas de lancement.* »

Nouvelles technologies, numérique et télécom

« *Il y a régulièrement des appels d'offres, mais je ne vois pas beaucoup d'entreprises françaises y répondre. Or, la Bretagne regorge d'acteurs spécialisés.* »

Culture et tourisme « raisonné »

« *Le patrimoine très riche d'Oman n'est pas toujours mis en valeur ni monétisé. Il y a des projets de plateformes multimédias pour valoriser l'héritage culturel.* »

Agroalimentaire

« *Le secteur devient stratégique dans la volonté, vitale, de diversification.* » Le pays entend « *s'organiser sur la filière et toute la chaîne d'approvisionnement avec des normes et un système de certifications. Tout comme dans le secteur des biotechnologies, les Omanais sont demandeurs de qualité.* »

Une opportunité majeure : la mer

Point commun avec la Bretagne, la mer tient une place majeure dans la culture omanaise, berceau de Sinbad le marin. Au-delà de l'héritage historique de l'empire omanais, une des principales puissances maritimes mondiales pendant plusieurs siècles, le sultanat mise sur sa ressource halieutique comme levier de diversification. « *Oman est une des zones les plus poissonneuses du monde.* » Les activités de pêche ne pèsent que 1,2% dans le PIB à ce jour, l'ambition est de passer à 2 ou 3%. « *C'est une évolution gigantesque qui nécessite une stratégie segment par segment* », commente Lionel Rabin. Le projet de construction d'un immense port de pêche à Duqm est un axe cardinal de la nouvelle stratégie de ce pays de marins.

Les activités de pêche
ne pèsent que 1,2% dans
le PIB à ce jour, l'ambition
est de passer à 2 ou 3 %.

**Le savoir-faire
du port de Lorient s'exporte à Oman**

Les Omanais ont choisi le savoir-faire des Lorientais, via la SAS Ker'Oman, pour concevoir les installations puis les exploiter, avec une concession de 28 ans. Et ce dans une stratégie de partenariat soutenue par Lorient Agglomération et la Région Bretagne. Le projet qui en est à l'étude d'ingénierie est estimé « *autour des 150 millions d'euros* », indique Lionel Rabin qui a œuvré comme intermédiaire dans les négociations.



(Re)connecter les générations

Vague de Sens

Marlène Legay, dirigeante de Vague de sens, veut aider les dirigeants et managers à mieux comprendre les jeunes générations.

Génération X, Y, Z et bientôt alpha, comprendre les jeunes générations est devenu un réel défi pour les entreprises. « Lors de mes expériences passées, j'ai rencontré de nombreux dirigeants et managers qui m'ont témoigné de leurs questionnements à l'égard des jeunes générations. Une génération qualifiée d'énigmatique, d'insaisissable et souvent perçue comme étant à la source d'une fracture intergénérationnelle. Pourtant, dans le cadre de mon activité, j'ai rencontré des jeunes comme des moins jeunes et j'ai été convaincue que cette fracture n'existait pas. Ou, en tout cas, elle n'existait pas encore. » Le déclic est arrivé en 2021, après un grave accident, Marlène décide d'arrêter sa carrière dans une grande société d'étude et de conseil. « J'ai fait le choix de me recentrer sur ce qui faisait sens pour moi ». Le sens, elle le trouve en créant son activité qui « invite à mieux se comprendre, à déconstruire les préjugés, et à agir ensemble pour un futur davantage porteur de sens ».

Aller vers les jeunes

Comme d'autres agences, Marlène accompagne les entreprises dans leurs problématiques d'attractivité, d'intégration ou de fidélisation au travers de conférences, d'études et de conseils. Mais, la particularité de Vague de Sens, c'est que les jeunes sont réintégrés dans les réflexions. « Plutôt que de réfléchir à ce qui pourrait être source d'attractivité pour eux, nous passons à l'action et nous les sollicitons. » Concrètement, Marlène demande directement

l'avis aux personnes concernées. Et c'est un concept qui marche ! Avec près d'une trentaine de contrats en 2022 dont de grands noms comme Lidl, St-Michel et Samsic, Vague de Sens peut le dire avec certitude : « les jeunes n'ont plus de secrets pour nous. »

Un nouvel équilibre entre les générations

L'année 2023 est sous le signe de l'accélération pour Vague de Sens avec le lancement en avril d'une formation sur les jeunes

générations et l'intergénérationnel : Le Nouvel Équilibre. « Mon objectif est de former 500 participants lors de l'année de lancement du Nouvel Équilibre, un pas de plus pour agir vers un monde davantage porteur de sens. » La formation sera en « Blended Learning », méthode de formation innovante alliant des modules en e-learning, pour mieux comprendre les jeunes générations, et des ateliers en entreprise, pour travailler sur l'évolution concrète des pratiques managériales.

Mais attention au « jeu-nisme », pour Marlène, cette formation n'a pas vocation à révolutionner les pratiques de management au mépris des plus anciennes générations.

« Comprendre les jeunes générations ne signifie pas modifier l'entièreté de son entreprise et ses pratiques pour répondre à 100 % des attentes portées par les jeunes générations. Il s'agit d'identifier quel est le point d'équilibre entre les collaborateurs, l'histoire de l'entreprise, ses valeurs, et les jeunes générations. Créer des ponts entre les générations, au service du bien-être et de la performance. »



Marlène Legay

©DR

Cybersécurité

Hogo

visé

l'international

Par Suzanne Bruneau

Six mois après l'obtention de la première Certification de Sécurité de Premier Niveau (CSPN), Hogo dresse le bilan de l'année 2022. Reconnue en Union européenne, l'obtention de la certification a dynamisé la croissance de l'entreprise **rennaise**. Forte d'une augmentation de son chiffre d'affaires de 300 %, Hogo ambitionne de se développer à l'international, à commencer par l'Allemagne.

Spécialiste des stations blanches sécurisées, Hogo propose une solution qui analyse et décontamine les fichiers stockés sur tous les supports amovibles (USB, CD, disques durs...) avant connexion aux systèmes d'information des entreprises et administrations. L'entreprise, fondée à Rennes en 2016, apporte ainsi une réponse à un enjeu stratégique quand on sait que l'USB est l'un des trois plus grands vecteurs de risques cyber en Europe.

L'USB est l'un des trois plus grands vecteurs de risques cyber en Europe.

+ 300 % de chiffre d'affaires et 200 machines

Leur station S3box a reçu en 2022 la Certification de Sécurité de Premier Niveau de l'ANSSI*, une première en France et dans l'Union européenne. À la suite de la certification, les ventes de la station blanche Hogo ont augmenté : + 300 % de chiffre d'affaires, soit un montant de 1,5 million d'euros, et 200 machines vendues sur les derniers mois de 2022. Déjà partenaire d'acteurs de la défense, de l'aérospatial et de l'énergie, Hogo a signé de nouveaux contrats dans les secteurs du maritime (entre autres Les Chantiers de l'Atlantique, le Port de Boulogne-Calais et le groupe CNIM) et de la santé (Centre hospitalier de Colmar, le Centre hospitalier de Lyon HCL ou encore l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes).



L'Allemagne en ligne de mire

À présent Hogo oriente sa stratégie vers le développement à l'étranger. L'entreprise vient d'être sélectionnée dans le programme BCInside DGA (Direction générale de l'Armement) pour être accompagnée par Bretagne Commerce International et la DGA dans la conquête de nouveaux marchés. Hogo vise dans un premier temps l'Allemagne, puis la Suisse, le Bénélux, l'Espagne et l'Italie. Un premier contrat a d'ores et déjà été signé au Luxembourg avec le Centre hospitalier du Luxembourg. « *Un premier recrutement en Allemagne devrait se concrétiser en 2023 pour soutenir notre croissance en Europe* », explique Quentin Ruillère, co-fondateur et président de Hogo.

« Un 1^{er} recrutement en Allemagne devrait se concrétiser en 2023 pour soutenir notre croissance en Europe »

Quentin Ruillère, co-fondateur et président de Hogo

*Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Drone
marin

Plus loin, plus vite, plus stable !

Par Djamel Bentaleb

©Christophe le Potier

Le projet Surcouf se matérialise par un drone principal portant sur son dos un plus petit drone d'exploration. Simple sur le papier, il s'agit pourtant d'une première mondiale mise au point par un consortium industriel rassemblant le laboratoire Lab-STICC* de l'UBS, pour la partie « intelligence », la société SEAir (Lorient) pour le drone principal doté de foils et IMSolutions (Saint Philibert) pour les drones.

Deux ans et environ un million d'euros dont la moitié a été financée par la région Bretagne et l'agglomération de Lorient, ont été nécessaires pour parvenir à faire évoluer le drone en autonomie dans la rade de Lorient. En février dernier, plus d'une cinquantaine de personnes scrutaient à la loupe le comportement de ce drôle d'engin flottant. Les concepteurs, bien sûr, mais aussi des industriels, civils et militaires, et des sauveteurs en mer, très intéressés par cette nouvelle technologie. Long de 7 mètres, le drone porteur est un semi-rigide à foils rétractables, bourré d'électronique lui permettant de se déplacer en toute sécurité. Le petit drone de travail, quant à lui, est déposé sur zone par son grand frère pour accomplir sa mission : bathymétrie, hydrographie, surveillance des parcs éoliens, étude de la pollution, impact du changement climatique, secours en mer, commandos...

Agile, rapide et économe

« Ce premier essai a été un succès complet, se félicite Sébastien Manigot, directeur des opérations d'IM-Solutions. Le bateau a navigué en autonomie, comme prévu, et a réussi son passage à haute vitesse à 10 m/s (environ 60 km/h). Notre solution dronisée est à la fois agile, rapide et économe. » Trois atouts qui attirent les convoitises des professionnels de la mer. Prenons le cas concret d'un exploitant d'un parc éolien offshore. S'il doit se rendre sur site pour inspecter un équipement, l'équipe technique doit affréter un navire, se déplacer dans une mer parfois hostile, ne jamais heurter les infrastructures, procéder à l'expertise puis prendre le chemin du retour.

« Cela représente un coût particulièrement élevé tant en carburant qu'en équipage ou en location de navire et ce, qu'elles que soient la technicité ou la difficulté de l'intervention, explique Richard Forrest de SEAir. Avec notre drone à foils rétractables, nous nous libérons de toutes ces contraintes. Grâce à ses "ailes" le drone vole au-dessus de l'eau. Il n'est donc plus tributaire de la force de la houle. » Il acquiert une très forte stabilité et dépense moins d'énergie tout en allant plus vite. Le drone de travail de Surcouf (1,8 m) dispose actuellement d'une autonomie de 6 heures à 4 nœuds (7,5 km/h). Le drone porteur de 7m grâce à ses hydrofoils consomme entre 20 et 25 % d'énergie en moins qu'un drone sans foils. Entre 20 et 25 nœuds (37 km/h), les économies atteignent 50% par rapport à une embarcation classique ! « Ses foils lui apportent en plus une maniabilité exceptionnelle et ce n'est pas un hasard si les commandos marines l'ont évalué », ajoute Richard Forrest.

« La télédétection obstacle/collision se déroule dans des conditions optimales »

Grâce à ses foils rétractables, le drone se libère surtout des effets de la houle et réduit dans le même temps tangage et roulis. Le drone à foils vire à plat et absorbe 50 % des chocs en Mer formée (sea state 3). Il acquiert donc une stabilité remarquable. Un atout majeur pour sa conduite. « Le fait que ce drone soit aussi stable

nous a permis de nous passer d'équipements très chers et lourds comme des capteurs gyrostabilisés, détaille Dominique Heller du Lab-Sticc. De plus, l'électronique d'évitement est beaucoup plus fiable et "l'intelligence" de l'équipement n'est jamais perturbée. La détection d'obstacles et l'alerte de collision sont des éléments clés du drone autonome. Elles reposent sur la fusion de données à l'aide d'Intelligence Artificielle de différents capteurs complémentaires : un radar, un lidar (scanner 3D), des caméras couleurs et thermiques et l'AIS. Le drone est alors capable de percevoir son environnement quelles que soient les conditions. »

L'interface de systèmes très complexes

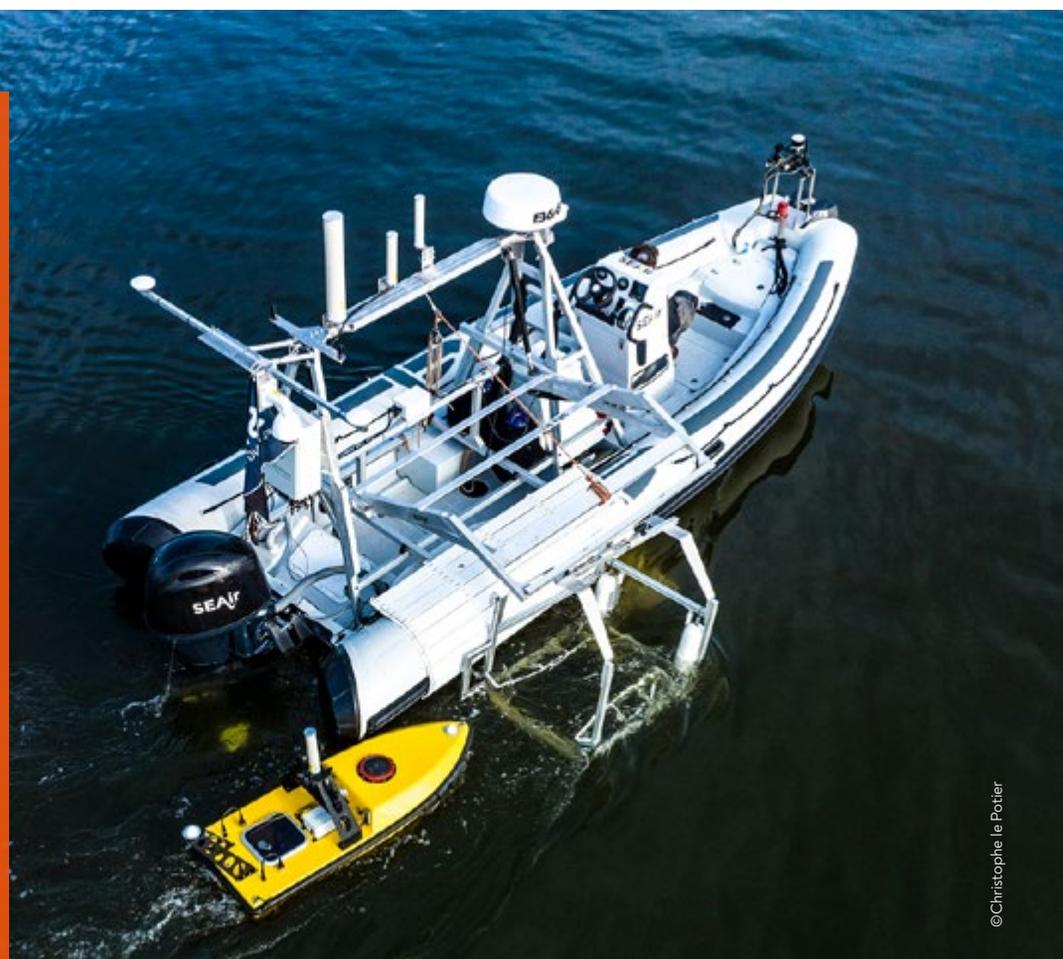
Même si les concepteurs concèdent que le projet n'est pas encore arrivé à maturité, ils considèrent que le concept est extrêmement prometteur sur de nombreux points. « Nous avons réussi à démontrer par exemple que le centre de commandes du drone peut se situer hors de la ligne de vue grâce au réseau 4G et aux satellites, explique Sébastien Manigot. Nous pourrions donc le commander même s'il se trouve à l'autre bout de la planète. » Et Dominique Heller de préciser : « ce prototype nous a permis également de démontrer notre capacité à interfacier des systèmes très complexes. » Surcouf, actuellement téléopéré, est une alliance réussie de trois technologies : les foils, les drones et l'IA. La prochaine étape : l'autonomie complète.

Il acquiert une très forte stabilité **et dépense moins d'énergie**

*Lab-STICC :

Laboratoire des Sciences et Techniques de l'information, de la Communication et de la Connaissance (CNRS, UMR 6285)

Né en 2008, le Lab-STICC rassemble environ 648 chercheurs, ingénieurs, doctorants et personnel administratif de l'IMT Atlantique, l'UBO, l'UBS, l'ENSTA Bretagne et l'ENIB. Son slogan : « Des capteurs à la connaissance : communiquer et décider ». Ses domaines de recherches : la théorie de l'information, ondes & matériaux, électronique et informatique embarquées, sciences des données, communication et détection de signaux, interfaces homme-machines...) suivant des thématiques et secteurs applicatifs multiples : l'environnement maritime, les objets communicants, la défense, le spatial, la santé, la sécurité, la robotique... Parmi les 25 équipes de recherche du laboratoire, l'équipe impliquée dans le projet Surcouf est l'équipe Shaker de l'UBS.



School Year Abroad

Une école américaine à Rennes

Par Karine Barbé

School Year Abroad est présente sur le territoire **rennais** depuis 1967. Discrète, l'école accueille néanmoins depuis plus de 50 ans une soixantaine de lycéens américains qui sont hébergés en famille d'accueil.



Mina Mostamandy Qadir, directrice de School Year Abroad & Alexia Delanoue, coordinatrice famille d'accueil.

Nichée au cœur d'une élégante demeure du 19^e siècle, à quelques encablures du parc du Thabor, se trouve l'école américaine School Year Abroad. Autrefois résidence d'un général et, plus récemment, siège d'une institution de formation, cette bâtisse historique accueille désormais près de 70 adolescents américains âgés de 15 à 18 ans. Certains viennent passer une année complète, d'autres un semestre.

Le français, langue vivante !

Mais que viennent chercher ces jeunes étudiants, en classe de première pour la majorité d'entre eux ? « Une longue histoire unit nos deux pays et plus d'un million d'américains apprennent le français »,

affirme Mina Mostamandy Qadir, directrice de l'établissement. « Le français remporte donc un succès et nous sommes très contents de contribuer à la francophonie. » Une option qui avantagerait également ces étudiants à l'entrée des universités américaines. « Le fait de parler français et d'avoir vécu une expérience à l'étranger si jeune est un atout majeur pour les élèves de School Year Abroad lorsqu'ils postulent aux universités américaines. Les grandes universités sont conscientes de la valeur ajoutée de tels profils et apprécient ces candidats assez atypiques. Ces études, en France, ont un coût

pour nos familles américaines mais l'aventure immersive est unique en son genre. Les cours suivis comptent dans la scolarité des étudiants qui capitalisent les crédits nécessaires pour passer dans les niveaux supérieurs. Nous sommes également fiers que notre école puisse proposer des bourses aux élèves qui en ont besoin. Presque 40 % de nos élèves bénéficient d'une aide financière pour venir en France. »

En immersion sur le territoire rennais

Au-delà de l'apprentissage de la langue, l'objectif principal des étudiants - et de leurs parents - est l'immersion et l'autonomie. En plus de suivre des cours en français (excepté

pour les mathématiques et la littérature américaine), les élèves participent chaque jeudi à un programme appelé « fieldwork ». L'objectif est de gagner en confiance en participant à une variété d'activités en dehors de l'école. « Par exemple, lors du premier fieldwork de l'année, les élèves explorent le centre-ville de Rennes avec une carte papier et sans téléphone. Ils travaillent en petits



groupes pour localiser certains lieux », explique Mina Mostamandy Qadir. Des journées sont également organisées avec des établissements scolaires locaux tels que le lycée Jean Macé de Rennes ou le lycée hôtelier de Dinard, où les étudiants sont accueillis pour un repas traditionnel de Thanksgiving, un moment difficile pour ces jeunes expatriés loin de leur famille.

Recherche famille d'accueil

Encore mineurs, loin de chez eux, ces jeunes sont accueillis par des familles d'accueil sur Rennes et sa métropole « *Les familles d'accueil jouent un rôle essentiel. Elles sont une extension de ce qui est fait à l'école, elles partagent leur culture, leur tradition. C'est un véritable engagement et ce n'est pas toujours aisé de les recruter. Nous avons différents profils, des femmes seules, des familles avec enfants, des couples dont les enfants ont quitté le nid. De leur côté, les élèves s'adaptent à leur nouveau "chez-eux". Ils respectent les règles de la vie de famille et partagent leur quotidien.* ». « *Les familles sont défrayées 670 euros par mois* », détaille Alexia Delanoue, coordinatrice famille d'accueil. « *C'est une expérience forte d'un côté comme de l'autre. On constate des liens étroits qui se nouent, et perdurent au-delà du programme. L'année dernière un groupe d'anciens élèves, qui ont fait le programme en 1972, sont revenus à Rennes pour fêter leurs cinquante ans de promotion. Un certain nombre d'entre eux ont revu des membres de leur famille d'accueil de l'époque, c'était très émouvant.* »



La School Year Abroad (SYA) a été créée en 1964 par trois écoles privées de la côte est des États-Unis : Phillips Exeter Academy, Phillips Academy Andover et St. Paul's School. L'organisation est devenue indépendante en 1975. Son siège est à Boston.



BIENVENUE AUX FUTURS COMMERÇANTS RENNAIS INSTALLÉS PAR GIBOIRE COMMERCE



Bar à ongles

rue Poullain Duparc



Galerie d'art

rue de Clisson



Horloger

rue Edith Cavell



Fleuriste

rue Saint-Hélier



Concept pour enfants

rue Leperdit



Salon de beauté

rue de Lorient



Traiteur Méditerranéen

rue Rallier du Baty

Contactez Agnès Legros, Marie Faure et Pauline Paturel
GIBOIRE COMMERCE ■ 02 23 42 43 44 ■ giboire.com



= LE NOUVEAU MÉDIA DU POUVOIR D'ACHAT =

Le média indispensable et gratuit pour consommer plus malin au quotidien.



Visuel non contractuel

Il vous permet chaque semaine de :

- **Réaliser des économies**

grâce aux promotions présentes dans les prospectus des magasins proches de chez vous.

- **Bénéficier d'une information claire,**

concise et pertinente sur le pouvoir d'achat.

= INSCRIVEZ-VOUS ! =

- au 01 62 040 040 (Prix d'un appel local)
- sur www.150euros.fr ou en flashant ce code



Le futur CFA Bâtiment bientôt livré

À un mois et demi de la réception du chantier, les membres du Club Qualité Construction 35 ont pu en avant-première visiter le chantier du futur centre de formation des apprentis du Bâtiment, qui accueillera à partir de septembre 2023 un millier d'apprenants.

Maîtres d'ouvrage, architectes, maîtres d'œuvre et entreprises ont pu découvrir les coulisses de ce chantier de 13 300 m² de bâtiments mêlant rénovation, extension et neuf, sur le site de 4 000 ha de l'ancienne BPO à Montgermont.

Beaucoup de contraintes techniques et architecturales, ajoutées au Covid et à la défaillance d'une entreprise, ont ralenti le chantier qui s'est étalé sur un peu plus de 3 ans. Pour l'architecte du projet, Jean-Baptiste Robert, agence Horizon Vertical, « *il a fallu conjuguer la réhabilitation fonctionnelle et thermique de deux bâtiments remarquables, conçus par Decq et Cornette, qui souhaitaient garder intacte l'enveloppe, avec une façade de 100 m de long, dotée du 1^{er} mur rideau suspendu au monde* ».



Saint-Malo L'entreprise Rochard couverture fête 60 ans d'activité

Vendredi 24 mars, la famille Rochard a rassemblé ses salariés, ses fournisseurs, partenaires et amis, pour fêter le 60^e anniversaire de l'entreprise familiale créée par Albert Rochard en 1963.

C'est son fils Alain qui a repris le flambeau, avec son épouse Sylvie, en 1983. « *Nos parents ont bien développé l'activité et la notoriété de l'entreprise en couverture, nous les en remercions* ». Les deux fils, Benoît, 38 ans, et Olivier, 41 ans, ont grandi dans ce métier de couvreur, se sont formés et ont succédé à leur père en 2013, perpétuant le savoir-faire et les valeurs de leurs père et grand-père. Au départ en retraite de leur père, ils sont devenus co-gérants avec leur mère Sylvie, et un nouvel élan a été pris avec l'emménagement en 2017 dans un bâtiment neuf adapté, dans la zone artisanale de Routhouan.

L'entreprise est toujours reconnue aujourd'hui pour la qualité de ses travaux de couverture sur le pays malouin. « *On fait les chantiers complexes et techniques, du bel ouvrage, comme des malouinières, des belles toitures de demeures privées ou publiques, on travaille l'ardoise, le zinc et le plomb, on fait l'entretien des toitures. Depuis 2 ans, on s'est équipés d'un drone qui nous permet d'être plus précis et efficaces dans la partie diagnostic d'une toiture, ce que nos clients apprécient* ». Avec un carnet de commandes bien rempli, l'entreprise cherche à recruter deux couvreurs.



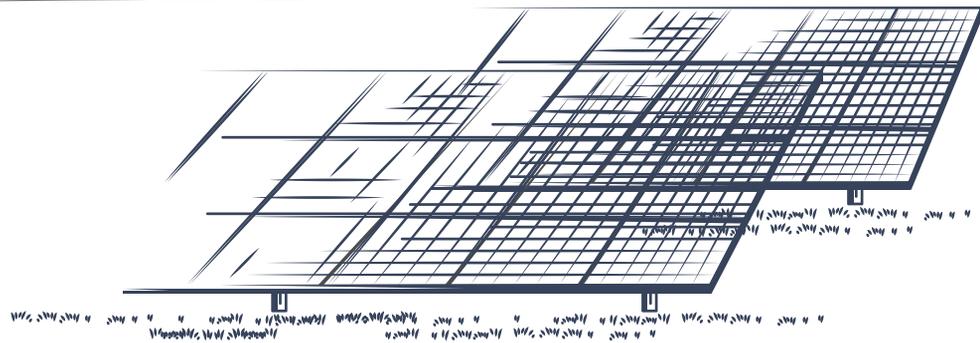
Louis
Maurice
fondateur
& président



L'OKwind L'énergie en circuit court

Par Karine Barbé

Contrairement à ce que son nom suggère, ce n'est pas le vent, mais bien le soleil que OKwind utilise pour fournir aux professionnels et aux particuliers une énergie verte. Fondée en 2009 par Louis Maurice, la société implantée à **Torcé**, connaît ces dernières années une croissance exceptionnelle marquée par une introduction en Bourse en 2022. Un succès basé sur une technologie innovante de panneaux photovoltaïques couplée à un management intelligent de l'énergie. Produire et consommer sa production, bienvenue dans l'ère de l'autonomie énergétique à l'échelle des entreprises et des individus.



« **N**ous avons pris le parti de développer des technologies qui permettent de générer de l'énergie de manière délocalisée pour une autoconsommation sur site », détaille d'emblée Louis Maurice. « À l'instar de ce qui se fait dans le secteur agricole où l'on évite toute la partie distribution, nous sommes passés au circuit court énergétique ». Et c'est bien là, le coup de génie de cet ancien du Groupe ABB qui répond à la fois à la crise énergétique que nous connaissons et aux enjeux de transitions écologiques.

« Qui a envie de limiter sa consommation énergétique ? »

« Il est essentiel d'encourager chaque citoyen à prendre en charge une part de sa propre production d'énergie », insiste le fondateur d'OKwind. « Si vous êtes propriétaire de votre générateur, vous adapterez votre consommation. Nous donnons à chacun l'opportunité de prospérer en maîtrisant sa source d'énergie, sans dépendre des infrastructures existantes ou en y ayant recours de manière marginale. Je pense que faire l'inverse est une bêtise car qui a envie de limiter sa consommation énergétique ? » Un argument qui fait mouche, surtout en Bretagne où l'on importe 83% de l'énergie que l'on consomme.

Du tournesol au tracker solaire

Pour se faire, encore faut-il disposer d'une solution de production d'énergie verte qui tient la route. OKwind mise sur la puissance de ses trackers solaires et la gestion précise de la consommation d'énergie produite. « Nous avons développé un tracker bi-axe et bi-face. Ce type de tracker génère 70 % à 80 % d'énergie supplémentaire par rapport à une installation fixe, car il suit constamment le soleil, optimisant ainsi le rendement des cellules ». L'image d'un tournesol pivotant inlassablement sur son axe pour suivre la trajectoire du soleil vient alors immédiatement à l'esprit. Les trackers d'OKwind fonctionnent selon ce même principe. « Grâce à sa conception bi-face, notre tracker capte également le rayonnement indirect. De plus, en maintenant un rendement

maximal, il produit un courant constant en termes de tension et de puissance, facilitant ainsi son intégration dans le processus. Si le courant varie, il devient difficile de l'intégrer au système. Cet élément structurel majeur a largement contribué au succès de notre solution. Avec ce dispositif, nous pouvons couvrir 30 à 40 % des besoins énergétiques. »

L'IA au service de l'optimisation des consommations

Les trackers solaires d'OKwind peuvent couvrir jusqu'à 40 % des besoins énergétiques, mais c'est l'optimisation de la consommation qui rend leur solution particulièrement attrayante pour les utilisateurs. En rationalisant la distribution de l'énergie produite,

« Nous donnons à chacun
l'opportunité de prospérer
en maîtrisant
sa source d'énergie »



l'autonomie sur site atteint alors jusqu'à 70%. « Pour équilibrer la production et la consommation, il est crucial de connaître la situation en temps réel. Tous nos trackers sont équipés de processeurs et sont connectés aux autres objets du processus client. Ils peuvent fonctionner manuellement, selon les souhaits de l'utilisateur, ou de manière intelligente grâce à l'IA, en se basant sur les données d'apprentissage pour optimiser l'utilisation de l'énergie consommée. ». En résumé, la société analyse les processus et, grâce à des scénarios précis, programme l'alimentation des équipements en fonction de l'énergie produite. Le surplus peut être utilisé pour produire de l'eau chaude, de l'air comprimé ou être stocké dans des batteries. La société s'appuie sur l'expertise de la startup bretonne Purecontrol, spécialiste de l'intelligence artificielle, dont elle est devenue actionnaire en 2021.

©Studio Carifto

« Nos solutions sont réversibles et adaptables, et n'entraînent pas d'artificialisation des sols »

L'agriculture aux avant-gardes

Le secteur agricole représente aujourd'hui 80 % du CA d'OKwind. Pas moins de 3 500 trackers ont déjà été installés dans l'Hexagone et « cette année nous allons équiper 1 000 exploitations », se réjouit Louis Maurice. « Le foncier se fait de plus en plus rare. Nos trackers répondent à ce problème en évitant de fixer des panneaux au sol. C'est notre manière de concilier production d'énergie et souveraineté alimentaire. Nous garantissons que le rendement agricole ne sera pas affecté et, de surcroît, nous préservons la biodiversité. Nos solutions sont réversibles et adaptables, et n'entraînent pas d'artificialisation des sols. De plus, les premiers bénéficiaires reviennent aux agriculteurs eux-mêmes, plutôt qu'à des fonds de pension ayant investi dans le photovoltaïque ».

Réduire la facture énergétique des communes

Les trackers photovoltaïques d'OKwind offrent également un potentiel important pour réduire le coût de l'énergie dans le traitement de l'eau. « Un exemple probant est la station d'épuration de Lailly, près de Rennes, où l'installation de deux trackers et l'utilisation de l'intelligence artificielle ont conduit à une autoconsommation de 68 % et une autonomie énergétique de 30 %. La combinaison de ces deux technologies a réduit la consommation annuelle de l'équipement de 43 %, soit une baisse de 82 000 kWh ».

Pourquoi OKwind et pas OKsun ?

« Au départ, Okwind se concentrait sur les petites éoliennes au sol, mais elles présentent des défis en termes de rendement économique, car il faut des vents moyens d'au moins 4 mètres par seconde, ce qui ne couvre même pas un tiers du territoire français », explique Louis Maurice. « Les vents en rafale compliquent également la gestion des tensions pour RTE. Nous avons donc choisi de pivoter sur le photovoltaïque, plus stable. »



OKwind équipe de nombreux agriculteurs en France.

Une centaine d'installations par mois chez les particuliers

Bien que les entreprises constituent la majorité de l'activité d'OKwind, le marché des particuliers n'est pas négligé. La société a même créé une filiale dédiée, Lumioo, proposant des trackers plus petits à installer dans les jardins. « Notre offre s'adresse aux particuliers ayant des besoins énergétiques importants pour alimenter de vastes espaces, des pompes à chaleur ou des piscines. Nous réalisons une centaine d'installations par mois, principalement grâce au bouche-à-oreille. »

Tracker solaire utilisé chez les particuliers.



« Les trackers OKwind, quant à eux, n'émettent que 24 grammes de gaz à effet de serre par kWh produit »

Panneaux photovoltaïques, vraiment écologiques ?

L'énergie verte, c'est bien, mais quel est réellement le coût écologique des panneaux photovoltaïques ? Si le fondateur ne répond pas précisément sur ce point, il nous éclaire grâce à des comparaisons : « 1 kWh produit dans une centrale à charbon génère 850 grammes de gaz à effet de serre. La moyenne française du kWh produit, incluant le nucléaire, toutes les sources d'énergie et les importations, est d'environ 70 à 80 grammes de gaz à effet de serre. Pour le photovoltaïque, cette moyenne est de 43 grammes. Les trackers OKwind, quant à eux, n'émettent que 24 grammes de gaz à effet de serre par kWh produit, soit deux fois moins, grâce à leur cellule bifaciale qui travaille deux fois plus. On divise ainsi par deux nos importations de panneaux en provenance d'Asie. »

Le nombre d'installations en autoconsommation individuelle en France métropolitaine a quasiment doublé en 18 mois. À fin septembre 2022, la France compte près de 208 000 clients autoconsommateurs individuels raccordés au réseau public de distribution d'électricité contre 108 664 à fin mars 2021 et 3 000 en 2015.

(source : Open Data d'Enedis)

« On réfléchit avec d'autres entreprises à la création d'un centre de formation axé sur les technologies électriques »

OKwind installe des trackers solaires pour réduire la consommation électrique des stations d'épuration.

« Le téléphone n'arrête pas de sonner »

Le succès fulgurant d'OKwind est remarquable, surtout si l'on considère que l'entreprise existe depuis 14 ans. « On a "vivoté" de 2009 à 2015, année où l'on a enregistré 800 000 euros de CA. En 2022 nous avons fait 42 millions d'euros et pour 2023, on prévoit 80 millions d'euros. En 2015, nous étions 8 personnes, aujourd'hui nous sommes près de 200. » Et de poursuivre : « Le facteur déclencheur de cette croissance est le modèle qui permet de générer de l'énergie pour l'autoconsommation, sans dépendre des subventions de l'État. C'est crucial, car le photovoltaïque en France est hypersubventionné. OKwind a trouvé un business model qui permet d'amortir les installations de manière convenable en 5 à 6 ans, selon les configurations. L'entreprise s'engage sur le degré d'autonomie du site et, si cet objectif n'est pas atteint, OKwind est sanctionnée. Le succès est tel que le téléphone n'arrête pas de sonner, les clients étant convaincus par cette solution. »

Création d'une école

En 2023, 92 recrutements sont prévus, une difficulté au regard du nombre de profils formés sur le territoire. « On réfléchit avec d'autres entreprises à la création d'un centre de formation axé sur les technologies électriques, couvrant la cohérence des raccordements électriques, l'instruction et la mise en œuvre. Nous avons du mal à recruter. Nous sommes en pourparlers avec des acteurs privés et publics, et nous aimerions mettre ce projet en place entre 2023 et 2024. Il y a un besoin énorme, et nous voulons avancer rapidement. »

Et demain ?

OKwind souhaite continuer à développer le management de l'énergie par spécialité et étendre ses activités au niveau européen. « Le marché est en train de bomber, et si nous ne prenons pas des positions déterminantes maintenant, nous le regretterons amèrement. Nous avons un boulevard devant nous pendant 3 à 4 ans, mais ensuite la concurrence va se durcir. Notre entrée en Bourse nous permet d'envisager de la croissance externe, un déploiement en Europe et dans les pays du Maghreb. En Roumanie, les projets engagés ont été interrompus à cause du Covid, mais nous sommes en train de fourbir nos armes pour recommencer, et de manière significative, à partir de début 2024. »



Droit pénal de l'entreprise

Défendre l'entreprise

victime d'infractions

pénales

Par Maître Maxime Tessier,
avocat au barreau de Rennes, spécialiste en droit pénal

Dégradations, vols, violences, cyberattaques, abus de bien sociaux, escroqueries, diffamations... Voici quelques-unes des infractions pénales auxquelles les entreprises peuvent être confrontées en tant que cibles et donc comme victimes. Sur la période 2017-2018, 71% des entreprises auraient déclaré avoir été les victimes d'une infraction pénale*. Si de tels risques peuvent se réaliser, aucune fatalité n'est de mise : l'entreprise peut évidemment reprendre le contrôle à la fois en les anticipant, et au besoin en contre-attaquant.

*cf. D. Marais, *La gestion du risque pénal et de la conformité à 360°, de l'audit à l'audience*, L'Harmattan, 2022, p.11

1. Anticiper le risque pénal de l'entreprise pour qu'elle ne devienne pas une victime

Anticiper le risque pénal est fondamental pour les dirigeants. Les enjeux dépassent de loin la seule question juridique, et peuvent impacter l'entreprise à la fois en termes économiques, financiers, et affecter son image et sa réputation, pour ne citer que ces exemples.

Les sources de risque sont multiples et les connaître ne peut que contribuer à protéger l'entreprise, car les « prédateurs » ne se trouvent pas toujours à l'extérieur et la liste des infractions n'est pas exhaustive :

- L'entreprise peut être victime de ses dirigeants, que ce soit à cause d'abus de biens sociaux ou d'abus de confiance. Elle peut spécifiquement être victime de banqueroute lorsque le dirigeant profite de l'état de cessation des paiements pour agir contre l'entreprise.
- L'entreprise peut être victime aussi de ses propres associés ou salariés, qui

peuvent non seulement les voler ou commettre un abus de confiance, en détournant du matériel ou surtout de précieuses informations ou données internes telles qu'une invention et même un fichier clients (ou CRM). Des escroqueries peuvent aussi être commises par des salariés en créant de faux contrats et de faux échanges d'emails afin d'obtenir une rémunération sous forme de prime au résultat, etc.

- Et enfin, l'entreprise peut évidemment être victime de tiers, via des vols, des dégradations, des cyberattaques, des escroqueries par exemple par de faux ordres de virement (appelées « *fraudes au président* ») dont on sait qu'elles ont déjà pu atteindre des niveaux de préjudices catastrophiques. Par ailleurs, la réputation de l'entreprise peut aussi être gravement attaquée par un moyen aussi simple que l'avis publié sur Google, lequel constitue parfois le délit de diffamation ou d'injure, ces infractions nécessitant d'agir en urgence compte tenu du délai de prescription qui n'est que de 3 mois.

2. Contre-attaquer et reprendre le contrôle sur le risque pénal pour que l'entreprise ne reste pas une victime

L'entreprise victime d'une infraction, comme n'importe quelle autre victime, a la possibilité d'agir sur un plan pénal afin de faire cesser l'attaque portée contre elle et d'obtenir la réparation de son préjudice. L'action au pénal présente l'avantage, lorsqu'elle parvient à son terme, d'obtenir qu'une peine soit prononcée contre l'auteur de l'infraction, par exemple : de l'emprisonnement, une amende, et aussi des peines complémentaires comme l'interdiction de fréquenter le lieu où se sont déroulés les faits, l'affichage ou la publication de la décision, l'interdiction d'exercer l'activité professionnelle ayant permis de commettre les faits, la confiscation de l'instrument ou du produit de l'infraction...

Agir au pénal pour l'entreprise n'est cependant pas une fin en soi et doit lui permettre d'atteindre des objectifs. Elle peut ainsi procéder selon les étapes suivantes :

- Analyser la situation, estimer le préjudice, savoir quelles sont ses chances d'obtenir la condamnation d'une personne au titre d'une infraction pénale.

- La plainte, qui peut être soit déposée par le dirigeant ou son représentant auprès d'un service de police ou de gendarmerie – lequel ne peut légalement jamais la refuser, mais est au contraire tenu de la recevoir conformément à l'article 15-3 du code de procédure pénale – soit adressée par courrier par l'entreprise ou par son avocat directement auprès du procureur de la République. Il arrive que la perspective d'un dépôt de plainte bien étayé et documenté puisse faciliter une négociation et agir comme une arme de dissuasion à la disposition de l'entreprise.

- Se faire assister au cours d'une enquête ou d'une instruction, le cas échéant avec l'assistance de son avocat, afin d'être renseignée sur les suites de la procédure et de s'assurer que tous les actes nécessaires à la manifestation de la vérité soient réalisés.

- Se faire représenter ou assister lors de la phase de jugement, en ayant accès au dossier et en chiffrant son préjudice définitivement, et en argumentant par écrit et en plaidant afin que l'auteur de l'infraction soit déclaré coupable et condamné à l'indemniser.

3. L'avocat pénaliste, partenaire du dirigeant et de l'entreprise

Le rôle de l'avocat pénaliste auprès du dirigeant est capital et permet d'assurer la défense de l'entreprise et de contre-attaquer efficacement.

Trop souvent encore, le dirigeant est pris de court et la préparation de la défense est tardive, alors qu'elle est indispensable dans le cadre de la stratégie de prévention de son risque pénal.

Le dirigeant a tout intérêt à ce que son avocat pénaliste intervienne aux côtés des conseils habituels de l'entreprise (avocat en droit des affaires, avocat en droit du travail, expert-comptable) afin d'appréhender la situation de façon globale et ainsi cerner ses enjeux sur le plan pénal.

Le droit pénal fait partie intégrante de la vie du dirigeant et de l'entreprise. Identifier les risques pénaux est une nécessité pour le dirigeant. Le maîtriser concrètement est indispensable pour la vie de l'entreprise.

©Avocats Liberté

M^e Maxime
Tessier

Escalade Faites le mur.. quand vous voulez !

Par Djamel Bentaleb

B'Wall est une première dans le Morbihan. Plus de 1 400 m² entièrement dédiés à la pratique de l'escalade en salle viennent d'ouvrir en bordure de voie express à **Lanester**. De quoi ravir les amateurs de voies techniques encordées et de blocs en toute sécurité. De 3 à 77 ans...

Jusqu'à 200 grimpeurs en même temps

Pas étonnant, vu la grande qualité et la diversité de l'offre proposée. La salle de plus de 9 mètres de haut abrite entre 120 et 130 voies de difficultés variées (du plus simple au plus difficile), plus de 92 mètres linéaires de blocs de 4,5 m de haut (7 niveaux de difficulté) et un espace spécialement dédié aux enfants en mezzanine avec, cerise sur le gâteau, un toboggan de descente. Le tout parfaitement insonorisé et sécurisé. La salle peut parfaitement accueillir jusqu'à 200 personnes simultanément. Grimpeurs, débutants ou confirmés, enfants, famille ou simple spectateur... Tout le monde peut ainsi se retrouver autour du bar pour grignoter ou se désaltérer. Le spectacle est toujours au rendez-vous.

Ouverte en décembre dernier, la salle d'escalade « *grandeur nature* » de Lanester connaît déjà une forte affluence et une très bonne notoriété. « *Plus de 10 000 passages en 3 mois et environ 500 clients fidèles à ce jour... Tout est pour l'instant conforme à nos prévisions, se félicite Aurélien Desclavelières, l'un des deux associés fondateurs de B'Wall. Mais ce qui est encore plus important, c'est que les gens soient très satisfaits de notre structure. Nos notes et les commentaires postés sur les réseaux sociaux et Google sont excellents !* » Le bouche-à-oreille fonctionne aussi parfaitement.

« rapprocher la pratique de l'escalade en salle de la grimpe en milieu naturel »





Grimpeurs expérimentés de 35 ans, les deux associés, Aurélien Desclavelières et Rémi Lestang ont mis toute leur passion et leur expérience dans la concrétisation de ce projet ambitieux. Le premier, ancien gérant d'une salle d'escalade en région parisienne et directeur de l'Intersport de Vannes, après être passé par Décathlon, « veut rapprocher la pratique de l'escalade en salle de la grimpe en milieu naturel ». Le second, en plus de son amour des grandes voies d'escalade, a su apporter son expertise du secteur bancaire, acquise durant sa carrière dans le financement de projets et le juridique. Les deux associés principaux ont uni leurs forces pour réaliser le site « idéal ».

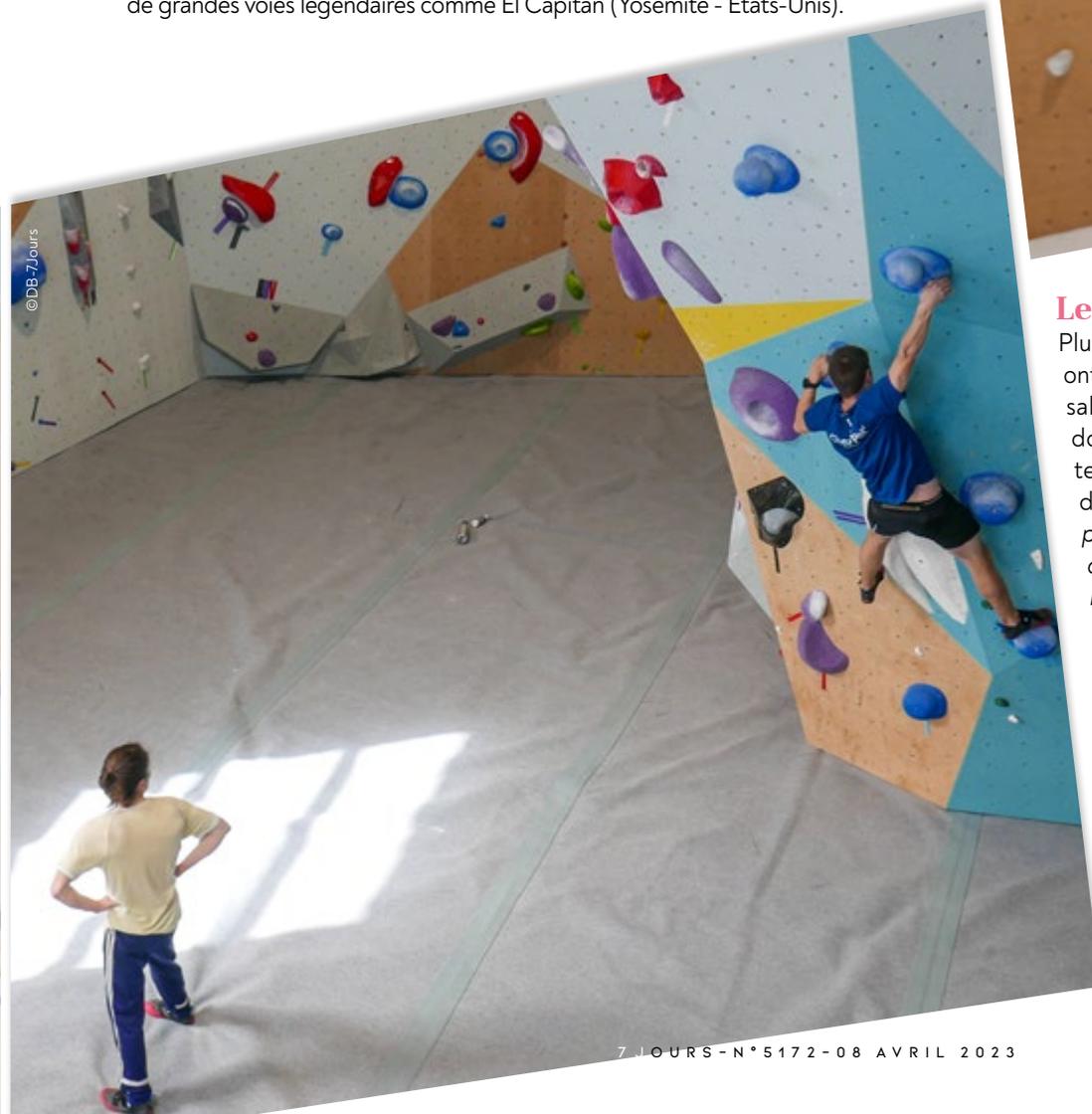
Confort, espace, lumière et sécurité

« Le bâtiment était en cours de construction quand nous l'avons repéré, explique Aurélien. Nous avons donc mis une option de location et nous avons interrompu les travaux en cours pour faire travailler notre propre architecte. Nous avons vraiment fait du sur-mesure pour réaliser une salle qui puisse répondre aux envies des grimpeurs, tous les grimpeurs, en apportant un soin particulier au confort, à l'espace, la lumière et la sécurité. » Les grandes ouvertures sur l'extérieur, l'espace entre les différents modules, la hauteur des voies et leur diversité... Tout est fait pour rappeler la pratique de l'escalade extérieure. Une forte volonté affichée par les deux amateurs de grandes voies légendaires comme El Capitan (Yosemite - États-Unis).

Aurélien Desclavelières

Les projets

Plus de 1,3 million d'euros d'investissements ont été nécessaires pour la création de cette salle exemplaire qui emploie 11 personnes, dont 3 « ouvriers » de haut niveau (créateurs des voies) et moniteurs d'escalade dûment brevetés. « Nous avons encore plein de projets pour l'avenir et nous avons déjà réservé du foncier, peut-être pour un mur supplémentaire en extérieur... confie Aurélien. Mais, pour l'instant, nous voulons accueillir les gens dans les meilleures conditions et faire découvrir la pratique au plus grand nombre. » Les fondateurs entendent être complémentaires des clubs sportifs existants et s'impliquer dans la « handgrimpe ». Les entreprises désirant organiser des team buildings autour de l'escalade peuvent également louer une salle de réunion et tout le matériel nécessaire... pour faire le mur !



Musée des Beaux-Arts de Rennes

« En quête d'espace »

Marcelle Cahn (1895-1981)

Par Gwénaëlle de Carné

Marcelle Cahn, une artiste en quête d'espace, au rythme des formes, des lignes, des couleurs et de la musique. Le Musée des Beaux-Arts de **Rennes** lui rend hommage, 62 ans après la première exposition de ses toiles au sein du Groupe Mesure, à l'invitation de Marie Berhaut, alors directrice du Musée et de Francis Pellerin, professeur à l'École des Beaux-Arts de Rennes.

Marcelle Cahn, Avion, forme aviatique, 1930



En son temps, cette exposition avait infléchi la politique d'acquisition du Musée au point de lui donner une forte identité dans le domaine de l'art abstrait géométrique.

L'exposition Marcelle Cahn, en quête d'espace, réalisée en partenariat avec les Musées d'art moderne et contemporain de Strasbourg et de Saint-Étienne illustre la richesse d'une œuvre singulière qui s'est abreuvée aux sources de l'Expressionnisme et du Purisme avant de s'épanouir dans l'Abstraction géométrique. Elle rassemble une cinquantaine d'œuvres : peintures, dessins, sculptures, collages.

Née en 1895 à Strasbourg, dans une famille de banquiers et de commerçants mélomanes et cultivés, Marcelle Cahn s'est d'abord formée au piano et au violon puis au dessin et à la peinture à Strasbourg puis à Berlin de 1915 à 1918, auprès de Lovis Corinth et Eugen Spiro avant de rejoindre Paris en 1920. Ses premières peintures ont des accents « cézanniens » et cubistes : nus vigoureux découpés en plans géométriques, natures mortes telle *Guitare et éventail* avec quelques tentations expressionnistes à Berlin.

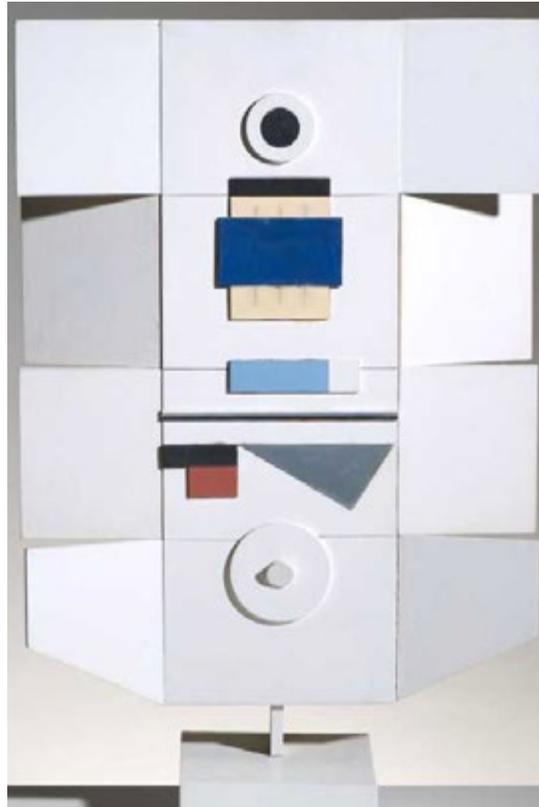
« Rigueur géométrique et sensibilité poétique »

Les années 1925-1926 sont déterminantes. Grâce à Léonce Rosenberg, Marcelle Cahn suit les cours de Fernand Léger et Amédée Ozenfant à l'Académie moderne. À leur contact, elle se convertit au Purisme : simplification des formes et des objets, couleurs sourdes posées en aplats, points de fuite subtils pour creuser l'espace, construction géométrique sans pour autant renoncer à la figuration tels *Femme et voilier*, 1927, *Le pont*, 1927, *La rame*, 1928, une toile exposée au sein du groupe Cercle et Carré qu'elle rejoint en 1929. La personnalité de Marcelle Cahn s'affirme : « mélange de rigueur géométrique et de sensibilité poétique ». L'artiste est attentive à l'actualité tel *Avion, forme aviatique* 1930, inspiré par Costes et Bellonte qui rallient Paris /New York en 37 heures sans escale avec leur avion *Point d'interrogation*.

Tableaux-reliefs et sculptures spatiales

À partir de 1953, Marcelle Cahn renoue avec l'Abstraction géométrique avec des tableaux-reliefs dans la lignée des toiles les plus abstraites de sa période puriste. Dans l'esprit du Néoplasticisme hollandais, Marcelle incise ses panneaux peints en blanc, de traits noirs pour former une trame géométrique ponctuée de rectangles et de carrés colorés, le tout rehaussé d'éléments en relief, telle *Tendance De Stijl*, 1954 acquis par le Musée en 2015.

Passionnée d'astronomie comme son père et émerveillée par l'immensité du ciel, Marcelle Cahn, crée en 1961 les « *Spatiaux, des équivalences spatiales à partir de panneaux fixes et mobiles qui devront participer à la structure de notre univers* ». En pleine conquête spatiale par les États-Unis et l'URSS ! Gottfried Honeger



Marcelle Cahn, Spatial-II

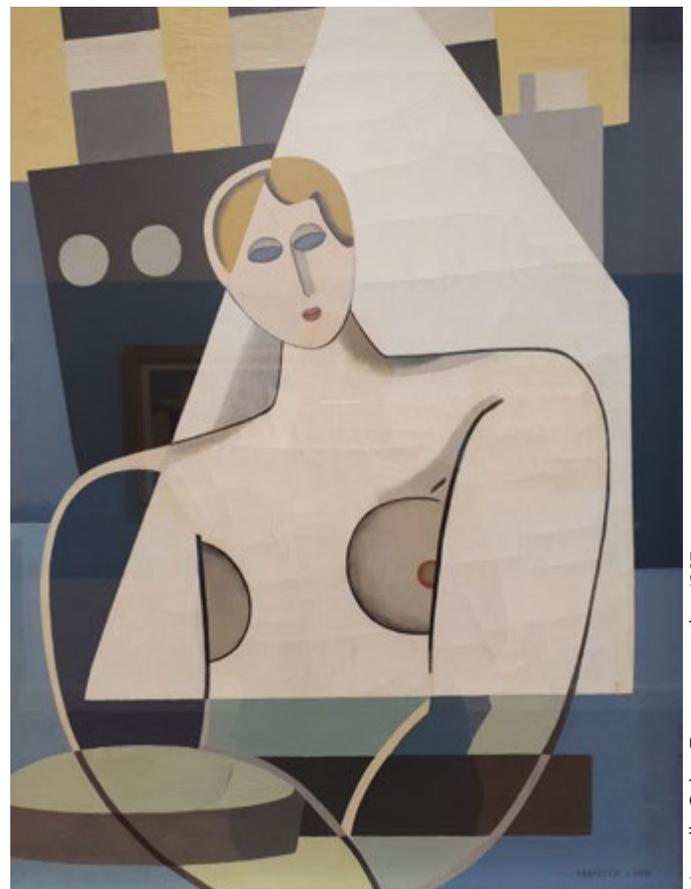
encourage Marcelle dans cette voie. Le premier *Spatial* naît du découpage et de l'assemblage de boîtes de médicaments. Ceux qui suivront, en bois peint, s'animent au gré des pliages et des découpes. Des compositions frontales rythmées par des rectangles, des carrés et des cercles de couleur.

Musique, poésie et collages

De subtiles correspondances se dessinent entre musique et peinture. Marcelle Cahn qui jouait du piano et du violon orchestrait sa peinture en une suite d'inlassables variations « *comme un musicien développe un thème dans une fugue* », disait-elle. Elle aimait aussi composer de petits poèmes à la façon des haïkus japonais pour dire son amour de la nature et des grands espaces, son goût de la solitude et de l'ascèse, elle qui fut à la fois au cœur et en retrait du monde. À la fin de sa vie, Marcelle

Cahn se plaisait à détourner et métamorphoser les plus modestes objets et rebuts du quotidien, dans des collages où elle mariait géométrie stricte et fantaisie lyrique tant elle était animée par le sens du rythme et la quête de l'espace.

Musée des Beaux-Arts, 20 quai Emile Zola, 35000 Rennes.
Exposition du 1^{er} avril au 27 août 2023.



Marcelle Cahn, Femme et voilier 1927

CONTRE L'INFLATION, ON BLOQUE.



Du 2 avril au 30 juin, les prix de près d'un millier de produits Eco+ sont bloqués, pour que tous les indispensables du quotidien restent accessibles.⁽¹⁾

Et en plus, partout où il y a un magasin E.Leclerc, toute l'année, les prix de milliers de produits de marques nationales sont comparés avec ceux des concurrents. **Vérifiez qui est le moins cher près de chez vous sur l'appli Mon E.Leclerc.**

Loto du patrimoine Le Château de Montmuran, lauréat breton

Parmi les 18 sites français sélectionnés pour bénéficier de la 6^e édition 2023 du Loto du patrimoine, un édifice breton : le château de Montmuran, aux **Iffs (35)**. Érigé par les seigneurs de Tinténiac, c'était au Moyen-Âge une place forte en Bretagne.

Edifié au XII^e siècle par les seigneurs de Tinténiac, sur un promontoire et dominant la plaine, le château de Montmuran mêle styles médiéval et classique. Son châtelet -l'ouvrage de protection - date du XV^e siècle et a conservé son système défensif, comprenant mâchicoulis, herse, douves, chemin de ronde, et deux ponts-levis encore en état de fonctionnement.

C'est par ailleurs dans la chapelle accolée au châtelet que fut adoubé Bertrand du Guesclin en 1354, avant son mariage quelques années plus tard avec Jeanne de Laval, héritière du château.

Bien que remaniées au cours du temps - largement aux XVII^e et XVIII^e siècles par l'édification du logis notamment - deux tours de la forteresse d'origine subsistent.

Depuis 1889, et depuis 5 générations, c'est la famille de La Villéon qui se transmet ce patrimoine et le flambeau de la restauration et du rayonnement du site. Le château est classé au titre des monuments historiques depuis 2003.

Des travaux ont été jugés nécessaires pour assurer la pérennité des tours du château du XII^e et le pavillon XVIII^e siècle, afin de stopper la mise en péril de la chambre dite « du Guesclin », et améliorer l'expérience du visiteur.

18 sites en France

La Mission patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril, portée par Stéphane Bern et déployée par la Fondation du patrimoine, soutenue par le ministère de la Culture et FDJ, a dévoilé les 18 sites qui bénéficieront du soutien financier de la sixième édition du Loto spécial Mission Patrimoine en septembre 2023. Depuis la première édition en 2018, la Mission patrimoine a aidé 762 sites dans leurs travaux de restauration, et ce Loto spécial a permis de collecter plus de 125 millions d'euros.

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, « 7 JOURS » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2023 par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2022 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code de commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2023 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1^{er} janvier 2023, selon l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 19 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est fixé à 56 euros HT. Les tarifs sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

AVIS APPEL PUBLIC À CONCURRENCE



COMMUNE D'ORGERES (35)
RENOVATION ET EXTENSION DE L'ECOLE LES GRAINS D'ORGE
Avis d'appel public à concurrence après avis infructueux des lots N°02 et N°16
Procédure adaptée

- 1- Identification de l'organisme qui passe le marché :
Commune d'ORGERES, 5 rue de la Mairie 35 230 ORGERES, Tél : 02 99 05 70 10, mairie@orgeres.fr
- 2- Objet du marché : Les travaux concernent les travaux de rénovation et d'extension de l'école LES GRAINS D'ORGE pour la commune d'ORGERES (35).
- 3- Procédure de passation : Procédure adaptée après avis infructueux (article R2123-1 à R2123-3) du code de la commande publique). Marchés par lots séparés :
-Lot n° 02 :CHARPENTE BOIS - BARDAGE
-Lot n° 16 :PHOTOVOLTAÏQUE
- 4- Délai d'exécution des travaux : La durée globale des travaux est de 13 mois.
Date prévisionnelle de début des travaux : Mai/Juin 2023
- 5- Modalités d'obtention du dossier de consultation:
«Les dossiers seront obtenus gratuitement par voie dématérialisée sur le site internet suivant : marches.megalis.bretagne.bzh
- 6- Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Suivant les modalités énoncées dans le règlement de consultation
- 7- Critères d'attribution :
Les offres seront jugées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation.
- 8- Modalités de remise des offres :
La date limite de réception des offres est fixée au 24 Avril 2023 avant 12h00.
Les offres seront à transmettre à la Commune d'ORGERES uniquement par voie électronique sur le profil acheteur, accessible à l'adresse internet suivante : marches.e-megalisbretagne.org
- 9- Renseignements complémentaires :
Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, sur le profil acheteur de la Commune d'ORGERES, une demande écrite au moins 10 jours avant la date limite de réception des offres.
- 10 - Procédures de recours :
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS 44 416, 35 416 RENNES.
- 11 - Date d'envoi du présent avis : 04/04/2023.

L237J03759

AVIS D'ENQUETE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est rappelé que, par arrêté préfectoral, est prescrite, à la demande du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de liaison entre la RD 92 et la RD 93 sur les communes de Janzé et d'Amanlis et à la cessibilité des terrains nécessaires.

Ce projet consiste en la création d'un barreau routier en vue de l'extension de la ZA du Bois Tellay sur les communes de Janzé et d'Amanlis.

L'enquête se déroulera pendant 31 jours consécutifs, du lundi 03 avril 2023 (8h30) au mercredi 3 mai 2023 (17h00).

Le dossier d'enquête publique est consultable gratuitement pendant toute la durée de l'enquête :
- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine (www.ille-et-vilaine.gouv.fr);

- en mairie de Janzé (Place de l'Hôtel de Ville - 35150 Janzé), aux heures suivantes :

les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
les mardi de 9h à 12h et de 15h à 17h ;
les samedi de 9h à 12h.

- en mairie d'Amanlis (1 place Centrale - 35150 Amanlis), aux heures suivantes :
du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 ;
- sur un poste informatique, mis à dis-

position à la préfecture d'Ille-et-Vilaine (81 bd d'Armorique, 35026 Rennes cedex 9) du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00 (sur rendez-vous : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Le dossier d'enquête parcellaire, comprenant le plan parcellaire et la liste des propriétaires est consultable gratuitement en mairies de Janzé et d'Amanlis

Monsieur Bernard PRAT, ingénieur à la retraite, est désigné pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur. Il sera présent à la mairie siège, Janzé, pour recevoir en personne les observations et propositions du public :

- le vendredi 14 avril 2023 de 14h à 16h30 ;
- le mercredi 3 mai 2023 de 14h30 à 17h.

Il sera également présent à la mairie d'Amanlis :

- le lundi 3 avril 2023 de 8h30 à 11h ;
- le vendredi 21 avril 2023 de 9h30 à 11h30.

Des observations sur l'utilité publique de l'opération et sur la limite des biens à exproprier peuvent être formulées pendant la durée de l'enquête :

- aux mairies de Janzé et d'Amanlis, sur les registres d'enquête ouverts à cet effet ;
- par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur :

pour la DUP, adressé à la commune de Janzé ;

pour l'enquête parcellaire, adressé à la commune de Janzé ou à la commune d'Amanlis ;

- par courriel, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr (en objet du courriel : DUP Parcellaire RD 92-93_JANZE_AMANLIS).

Dans le délai d'un mois à l'issue de l'enquête, une copie du « rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée à la mairie de Janzé et d'Amanlis ainsi que dans toutes les communes sur le territoire desquelles l'opération doit avoir lieu, et à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, où toute personne pourra en demander communication. Ces documents seront également mis à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une déclaration d'utilité publique formalisée par un arrêté préfectoral ou un refus.

La présente publication est faite notamment en vue de l'application de l'article L.311 - 1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Fait à Rennes, le 23 février 2023

Pour le préfet,

Le secrétaire général,
Paul - Marie CLAUDON

L237J02101

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE
Secrétariat général

Direction de la Coordination Interministérielle et de l'Appui Territorial Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

PREMIER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral, est prescrite, à la demande de la SPLA VIASILVA, une enquête publique préalable à la demande de déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la ZAC Atalante Viasilva sur la commune de Cesson-Sévigné ainsi qu'une enquête parcellaire, préalable à la cessibilité des terrains nécessaires au projet.

L'enquête se déroulera pendant 34 jours consécutifs, du mercredi 10 mai 2023 au lundi 12 juin 2023 inclus.

Le dossier d'enquête publique, comprenant entre autres une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, est consultable gratuitement pendant toute la durée de l'enquête :

• sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine (www.ille-et-vilaine.gouv.fr);

• en mairie de Cesson-Sévigné (1 esplanade de l'Hôtel-de-Ville - Espace citoyen - 35517 Cesson-Sévigné), les lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h15 ; le mardi de 13h00 à 17h15 ; et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

• sur un poste informatique, mis à disposition dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine (81 bd d'Armorique, 35026 Rennes Cedex 9) du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00 (sur rendez-vous : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Le dossier d'enquête parcellaire, comprenant le plan parcellaire et la liste des propriétaires, est consultable gratuitement en mairie de Cesson-Sévigné.

Des informations concernant le projet présentés peuvent être obtenues auprès de Madame Soizic NUE — soizic.nue@territoires-rennes.fr.

Monsieur Gérard BESRET, ingénieur territorial en retraite, désigné pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur, recevra les observations du public à la mairie de Cesson-Sévigné, les :

- mercredi 10 mai 2023 de 9h00 à 12h00 ;

- mardi 6 juin 2023 de 14h00 à 17h00 ;

- lundi 12 juin 2023 de 9h00 à 12h00.

Des observations sur l'utilité publique de l'opération ainsi que sur les limites des biens à exproprier peuvent être formulées pendant la durée de l'enquête :

- à la mairie de Cesson-Sévigné, sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur ;

- par courrier à l'attention du commis-

saire-enquêteur,

- adressé à la mairie de Cesson-Sévigné ; par courriel, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Préciser, en objet du courriel « DUP-parcellaire_CESSON-SEVIGNE ZAC ATALANTE ».

Dans le délai d'un mois à l'issue de l'enquête, une copie du rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée à la mairie de Cesson-Sévigné et à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, où toute personne pourra en demander communication.

Ces documents seront également mis à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une déclaration d'utilité Obligue formalisée par un arrêté préfectoral ou un refus.

La présente publication est faite notamment en vue de l'application de l'article L. 311-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Pour le préfet,

Le 29 mars 2023

Le secrétaire général
Paul-Marie CLAUDON

L237J03506

CONSTITUTIONS



Y CUISINES CONCEPT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 24 rue Yves Montand
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NOYAL CHATILLON SUR SEICHE du 29 mars 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : Y CUISINES CONCEPT

Siège social : 24 rue Yves Montand,
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

Objet social : Négoce de cuisines et de salles de bain ainsi que la vente de mobilier, d'électroménager et d'accessoires en rapport avec la décoration de la maison,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Yohann ROUX, demeurant 24 rue Yves Montand 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L237J03491

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00



Un nouveau service fait
son entrée dans la galaxie Infogrefre :

Mes impayés Infogrefre

vous aide à récupérer le paiement
de vos factures !

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 27 mars 2023)

SARL NABAB RENNES, 16 Rue du Pré Botté, 35000 Rennes, RCS RENNES 532 699 840. Restauration rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 septembre 2021 désignant mandataire judiciaire Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538609308-2023J00127

SARL CODE, 15 Rue d'Antrain, 35250 Saint-Aubin-D'Aubigné, Enseigne : VOLCANY. Autre établissement dans le ressort : 17 Rue Nationale, 35300 Fougères. RCS RENNES 891 640 385. Restauration. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 décembre 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538609321-2023J00126

SARL CLAIRE SWOBODA CONSEIL, 107 Avenue Henri Freville, Cs 10704, Rennes, 35207 Rennes Cedex 2, RCS RENNES 750 499 865. Conseil stratégique et opérationnel en marketing et communication. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 septembre 2021 désignant mandataire judiciaire Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538609314-2023J00128

SAS BRETAGNE NETTOYAGE INDUSTRIEL & EXPRESS, 1 Rue Louis Braille, 35136 Saint-Jacques-De-La-Lande, RCS RENNES 853 098 564. Nettoyage industriel. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538609318-2023J00129

SAS THOMAS WATT LIGHTING PRO, 20 Rue d'Isly, 35000 Rennes, RCS RENNES 539 168 161. La vente, la production et la distribution de tous matériaux de construction. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 7 avril 2022 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Lattre de Tassigny 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous actes concernant la gestion de son entreprise , mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538609311-2023J00130

(Jugement du 29 mars 2023)

SARL GRESLE, Zone Artisanale, 35560 Bazouges-La-Pérouse, RCS RENNES 398 314 443, RM 398 314 443. Installation gaz et chauffage. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 novembre 2022 désignant administrateur Selarl Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Cours RAPHAEEL BINET Le Magister 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assurer seul l'administration de l'entreprise , mandataire judiciaire Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538702614-2023J00141

SAS WOLEET, 24b Rue du Maréchal Joffre, 35000 Rennes, RCS RENNES 819 437 450. Conception d'applications informatiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 septembre 2021 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Lattre de Tassigny 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion , mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538702626-2023J00132

SAS TROCABI, 18 Rue de la Donelière, 35000 Rennes, Etablissement principal : 14-16 Rue Louis et René Moine, 35200 RENNES. Activité : négoce de vêtements. Autre établissements dans le ressort : 12 Place Lucie et Raymond Aubrac, 35700 Rennes - L'immeuble du Quadri, 55 avenue des Pays Bas, 35000 RENNES. RCS RENNES 753 056 712. Négoce de vêtements. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 mars 2023 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Lattre de Tassigny 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur concernant tous les actes de gestion , mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538702620-2023J00140

(Jugement du 27 mars 2023)

SAS FLASH FLEX TRANSPORT (FFT), Anciennement : 17 Rue De la Bintinais 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR SEICHE, RCS RENNES 827 956 756. Immatriculation radiée du RCS de Rennes en date du 13/01/2023. Et actuellement : 16 Rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris, RCS PARIS 827 956 756. Non communiquée. Jugement du tribunal de commerce de RENNES , prononce en date du 27 Mars 2023 , l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J00138 , date de cessation des paiements le 27/09/2021 désigne Juge Commissaire Mme Christine Robin 35000 RENNES , Mandataire judiciaire Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 RENNES , Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

13501538675730-2023J00138

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 27 mars 2023)

LO Oumar, 26 Boulevard Oscar Leroux, Appartement 2556, 35000 Rennes, RCS RENNES 310 363 221. Vente De Bijoux Fantaisie. Prononce l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, portant sur le patrimoine professionnel sous le numéro 2023J00131, date de cessation des paiements le 27/09/2021 et a désigné liquidateur la SELARL GOPMJ, prise en la personne de Maître Pauline COLLIN, 4 Mail François Mitterrand, 35000 RENNES, Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501538702617-2023J00131

(Jugement du 29 mars 2023)

SARL LA TAVERNE DES KORRIGANS, 2 Rue de la Quintaine, la Fontenelle, 35560 Val-Couesnon, RCS RENNES 909 182 651. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 octobre 2022 , désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538702641-2023J00134

SARL DENYSTOR, SOCIETE EN LIQUIDATION, 36 Rue du Muguet Centre Commerci, Beausoleil, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 834 491 433, RM 834 491 433. Distribution de produits cosmétiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 octobre 2022 , désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538702629-2023J00137

SARL SAX 6, 1 Rue de la Vieille Ville, 35600 Redon, RCS RENNES 882 527 286. Prêt à porter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022 , désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538702632-2023J00133

ABONNEZ-VOUS !

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 29 mars 2023)

SARL DEN'YSTOR F, 7 Avenue des Feuteriers, 35300 Fougères, RCS RENNES 901 129 825, RM 901 129 825. Coiffure, barbier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538702635-2023J00136

SAS GROUPE AMKAN & CO, 62 Rue de Châteaugiron, 35000 Rennes, RCS RENNES 908 776 537. Prestations de services dans le domaine des nouvelles technologies, Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2022, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538702638-2023J00135

SARL LUMINUANCES 35, 7 Rue Jean Baptiste Guerin, 35740 Pacé, RCS RENNES 810 495 424, RM 810 495 424. Réparation Autost et pose films solaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, avec poursuite d'activité jusqu'au 7 avril 2023, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501538702623-2023J00139

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 29 mars 2023)

Société coopérative par actions simplifiée à capital variable SP2D, 4 Rue d'Irlande, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 901 574 814. Commerce produits pharmaceutiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.

13501538890882-2022J00307

SAS AAcAR, 1 Rue de Montfort, 35000 Rennes, RCS RENNES 832 358 329. Commerce de détail de véhicules automobiles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes.

13501538989217-2023J00037

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 27 mars 2023)

HIRRET Serge Michel, 2 Boulevard de Sévigné, 35000 Rennes, RCS RENNES 444 139 497, RM 444 139 497. Coiffure.

13501538794689-2021J00172

SARL TACTILIA, Espace Performance, Bâtiment Z, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 519 497 432. Programmation informatique.

13501538794692-2022J00294

SARL PERCEPTIONS D'INTERIEUR, 7 Rue du Général, Saint-Georges-De-Chesné, 35140 Rives-du-Couesnon, RCS RENNES 531 424 653. Aménagement d'espaces.

13501538794695-2022J00108

SARL CHEZ SOI CONSTRUCTION, 2 Rue de Rohan, Rennes, 35000 Rennes, RCS RENNES 799 060 751. Toute opération immobilière.

13501538794698-2022J00311

LABBE David, 1 Rue de Dinan, 35850 Irodouer, RCS RENNES 834 910 705. Boulangerie.

13501538794700-2019J00023

Société civile LE COTTAGE, 24 Chemin des Baladins, 35500 Balazé, RCS RENNES 837 810 373. L'acquisition, l'administration d'immeubles.

13501538794706-2022J00125

SAS Senext, sté en liquidation, 2 Rue de la Mabilais, 35000 Rennes, RCS RENNES 850 984 436. Programmation informatique.

13501538794709-2022J00065

SARL INSTANT BEAUTE, 18 Rue de la Chalotais, 35000 Rennes, RCS RENNES 877 767 830, RM 877 767 830. Coiffure.

13501538794712-2022J00240

EIRL BAVIMENIA, 15 Allée Simone Veil, 35200 Rennes, RCS RENNES 822 630 554. Restauration.

13501538794703-2020J00177

HOMOLOGATION DE L'ACCORD

(Dépôt du 28 mars 2023)

SA GROUPE ROYER, 1 Rue Eugène Freyssinet, Zone Industrielle de l'Aumailier, 35133 Javené, RCS RENNES 309 742 492. Services administratifs. Prononçant l'homologation de l'accord intervenu dans la procédure de conciliation. Le jugement est déposé au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance. Ce jugement concerne également les sociétés SAS H31 (RCS RENNES 830 055 182), SAS ROYER RETAIL (RCS RENNES 439 723 859), ROYER SAS (RCS RENNES 326 535 143), SAS ROYER LOGISTIQUE (RCS RENNES 323 354 175) ayant leur siège social situé 1 Rue Eugène Freyssinet, 35133 JAVENE et la société SAS CHARLES JOURDAN 1921 (RCS NANTERRE (510 783 343) dont le siège social est situé 30 Rue Troyon 92310 SEVRES.

13501538609305-2023C00008

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE - Arrêt du plan de sauvegarde (Jugement du 21 mars 2023)

SARL EOLIENNES DE GRAND FOUGERAY, 5 Rue Horus, Parc de la Haute Borne, 59650 Villeneuve-D'Ascq, RCS LILLE METROPOLE 485 182 026. Production d'électricité. Jugement du tribunal de commerce de LILLE-METROPOLE en date du 21/03/2023 arrétant le plan de sauvegarde, durée du plan 10 ans. Désigne : Société AJILINK - LABIS CABOOTER - DE CHANAUD prise en la personne de Me Vincent LABIS Commissaire à l'exécution du plan sous le numéro 2022/141.

13501538624697-2006B00964

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY - Modification du plan de redressement (Jugement du 23 mars 2023)

SAS NEUFTEX - NOM COMMERCIAL : TOTO ET TOTO SOLDES, 45 Avenue Victor Hugo, Aubervilliers, 93300 Aubervilliers, RCS BOBIGNY 612 053 207. Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé. Jugement modifiant le plan de redressement.

13501538805037-1987B00432

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE - Redressement judiciaire (Jugement du 30 mars 2023)

SAS KAPORAL STORES, 20 Boulevard Ampère, 13014 Marseille 14e Arrondissement, RCS MARSEILLE 499 454 874. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du tribunal de commerce de Marseille, prononce en date du 30 mars 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023J00297, date de cessation des paiements le 10 mars 2023 désigne Administrateur Sel Abitbol, Administrateur Judiciaire, prise en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 Avenue Hoche 75008 Paris et la SELARL GILLIBERT & ASSOCIES mission conduite par Me Vincent GILLIBERT 11 Rue Venture 13001 Marseille avec pour mission : assister le débiteur pour tous les actes de gestion, Mandataire judiciaire SAS Les Mandataires, Mission Conduite Par Me Hamida Radhouani 50 Rue Sylvabelle 13006 Marseille et Me Simon LAURE 16 Bd Notre Dame Le Grand Sud 13006 Marseille, et ouvre une période d'observation expirant le 30 septembre 2023 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc Nature de la procédure d'insolvabilité : Non concernée.

13501538945180-2017B01699

7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

7jours.fr

Abonnez-vous

À chacun sa formule

« Découverte » / 6 mois

37 €^{TTC}

couplage magazine + site internet

« Classique » / 12 mois

58 €^{TTC}

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur 7jours.fr

Et recevez la newsletter chaque semaine

Paiement sécurisé



« Fidélité » / 24 mois

110 €^{TTC}

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

ABONNEZ-VOUS !

CONSTITUTIONS



**POUJAUD ROBERT
CONSEIL**
26 avenue Mirabeau
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES

Par acte sous seing privé en date du 23 Mars 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : SAS Centre esthétique
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 000 euros
SIEGE : 93 Rue de Riaval - 35000 Rennes
OBJET : La prise de participation majoritaire ou minoritaire, directe ou indirecte, dans toutes entreprises.
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
PRESIDENTE : Madame COUSIN Stéphanie Domiciliée : 93 Rue de Riaval 35000 Rennes
Pour avis,
L237J03497

Etude de Mes P. ODY
et C. ODY-AUDRAIN,
notaires associés
35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Pascal ODY, en date du 30 mars 2023, à LA GUERCHE DE BRETAGNE.
Dénomination : **BEHIERS-CHOUET**.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 20 rue d'Anjou, 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE.
Objet : Alimentation et approvisionnement général.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 2 000 euros
Gérant : Monsieur Yvan BEHIERS, demeurant 22 rue François Tricard, 72270 LIGRON
Gérant : Madame CHOUET Laure, demeurant 22 rue François Tricard, 72270 LIGRON
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
Pour avis.
Pascal ODY
L237J03503

In Extenso

Experts-Comptables

Aux termes d'un acte SSP en date à RENNES du 30 Mars 2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros dont la dénomination sociale est : KALEINNO ; Siège social : Maison de la technopole, 15 Rue du Chêne Germain - 35510 CESSON SEVIGNE; Objet social : Le Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion ; L'accompagnement des acteurs du territoire (collectivités territoriales, des établissements d'enseignement supérieur et des acteurs de l'innovation) : assistance technique, réglementaire et organisationnelle ; évaluation des politiques publiques ; rédaction de notes de synthèse, de fiches techniques ou autres supports thématiques pédagogiques ; La création et le développement de logiciels, d'applications permettant la collecte de données et le pilotage de structures ; Toutes interventions en matière de formation ; La réalisation de prestations administratives, commerciales, techniques ou intellectuelles ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Gérance : Messieurs Bertrand PIECHACZYK demeurant 7 Bd Sébastopol 35000 RENNES et Arnaud DEVILLEZ demeurant 3, rue du Calvaire

- 35510 CESSON SEVIGNE ; Immatriculation : RCS RENNES.
L237J03528

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Sandra DEVÉ, à PLEINE FOUGÈRES le 7 mars 2023.
Dénomination : SLG. Immo
Forme : Société civile immobilière.
Objet : - l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, des biens et droits sociaux immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés et accessoirement la vente de ces biens ou droits.
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coût d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,
- Et accessoirement, la vente de ces biens ou droits immobiliers,
- et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : SELON STATUTS.
Siège social : 9 Le Pas Gérault. 35610 SAINS.
La société sera immatriculée au RCS de SAINT-MALO.
Gérants : Monsieur Ludovic GAUDAIRE et Madame Sandra NICOLAS-BACHELOT demeurant ensemble à SAINS (35610) 9 Le Pas Gérault.
L237J03552

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **ROL-LANN**. Siège social : 12, La Ville Guillaume - 35270 COMBOURG. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. Gérance : M. Nicolas BOULIN demeurant : 12, La Ville Guillaume - 35270 COMBOURG, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS SAINT-MALO. Pour avis.
L237J03559

Aux termes d'un acte Sous seing privé en date à Rennes du 17/03/2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : de 35
Forme : SASU
Siège Social : 90 Bis Rue de Fougères, 35700 RENNES
Capital : 1000 €
Objet Social : Maçonnerie générale gros oeuvre groupement artisans. La participation de la société à toutes opérations susceptibles de se rattacher audit objet par voie de création de sociétés nouvelles, apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, acquisition, location ou location gérance de fonds de commerce, alliance, association en participation ou

L237J03559

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/03/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : TRANTOR
Objet social : La conception et le développement de logiciels, d'outils informatiques, leur exploitation, leur maintenance et commercialisation sous toutes les formes
Siège social : 4 rue Monseigneur duchesne, 35000 RENNES
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Co-gérance : M. GOUX Pierre, demeurant 4 rue Monseigneur Duchesne, 35000 RENNES et M. PERREAUX Stéphane, demeurant 15 rue de Vern, 35000 RENNES
L237J03565

groupement d'intérêt économique ; Ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement audit objet, ou à tous objets similaires ou connexes. Président : Mr Ercan DEMIRCI, demeurant : 41 Route de Chateaudun, 45130 MEUNG SUR LOIRE. Elu pour une durée . Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes
Pour avis
L237J03561



AARPI AVOXA RENNES
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

AVOX CYBER

Par acte sous signatures privées en date du 31 mars 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'avocats

Dénomination : AVOXA CYBER

Siège social : 5 allée Ermengarde d'Anjou - 35000 RENNES

Capital social : 1.000 €

Objet :

La Société a pour objet l'exercice en commun de la profession d'avocat telle qu'elle est définie par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Durée : 99 ans

Gérant :

Monsieur Jean-Nicolas ROBIN
Né le 10 décembre 1990 à SAINT-NAZAIRE (44)
Demeurant 5 allée Ermengarde d'Anjou - 35000 RENNES

Cession et transmission de parts sociales : Les parts ne peuvent être cédées à quelque titre que ce soit à des tiers étrangers à la Société et même entre associés, entre conjoints, entre ascendants et descendants des associés qu'avec le consentement de la majorité des trois quarts des associés exerçant leur activité au sein de la Société.
Immatriculation : RCS RENNES
Pour avis et dépôt
La Gérance
L237J03564

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/03/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : TRANTOR
Objet social : La conception et le développement de logiciels, d'outils informatiques, leur exploitation, leur maintenance et commercialisation sous toutes les formes
Siège social : 4 rue Monseigneur duchesne, 35000 RENNES
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Co-gérance : M. GOUX Pierre, demeurant 4 rue Monseigneur Duchesne, 35000 RENNES et M. PERREAUX Stéphane, demeurant 15 rue de Vern, 35000 RENNES
L237J03565



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp à Bain de Bretagne (35) du 01/04/23, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée MPA LODIAIS sis parc d'activités Château Gaillard 38, rue de la Seine à Bain de Bretagne (35) avec pour objet social : couverture zinguerie, charpente-ossature, isolation toit et pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital social : 8 000 €. Gérance : Charline et Jonathan LODIAIS 3C, rue des Arcades La Domineles (35). Immatriculation RCS Rennes.
Pour avis
L237J03566



HYDRO OUEST CRÉATION

SAS au capital de 1 500 €
Siège social : La Janais
Rond-point de la Touche Tizon
35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte sous seing privé en date à RENNES (35000) du 03.04.2023, il a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : SAS
DENOMINATION : HYDRO OUEST CRÉATION
CAPITAL : 1 500 Euros
SIEGE : La Janais - Rond-point de la Touche Tizon - 35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE
OBJET : Toutes activités et travaux d'impression par procédé hydrographique sur tous objets, supports, surfaces ou matières
DUREE : 99 ans
AGREMENT : Les Actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable donné par l'assemblée générale des associés.
PRESIDENT : M. Maxence GEFFROY, demeurant 5, Boulevard Sébastopol 35000 RENNES.
DIRECTEUR GENERAL : M. Maxime GASNIER, demeurant 9, Allée des Chaumes 35250 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ.
Immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis, M. Maxence GEFFROY Président
L237J03615

Aux termes d'un ASSP en date du 06/04/2023, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LEVENEZ
Objet social : La détention, la gestion et l'organisation d'un patrimoine immobilier et mobilier détenu en jouissance, en usufruit, en nue-propiété ou en pleine-propiété
Siège social : 23 boulevard Dumaine de la Jossierie, 35740 PACE
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Co-gérance : M. BEBIN Pierre, demeurant 23 boulevard Dumaine de la Jossierie, 35740 PACE et Mme BEBIN Michelle, demeurant 23 boulevard Dumaine de la Jossierie, 35740 PACE
Clause d'agrément : Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts sociales par Assemblée Générale, stipulée à l'article 10 des statuts
Pour avis
BEBIN Pierre
L237J03639

WWW.7JOURS.FR

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 02/04/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DAWAT
Objet social : Exploitation d'un établissement de restauration rapide, sandwicherie, sur place et/ou à emporter
Siège social : 9 place Raymond David, 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
Capital : 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Gérance : M. MOHAMMAD Nisar, demeurant 2 rue Albert Camus, 35170 BRUZ L237J03654

VEIZ

Société civile
au capital de 200 000 euros
Siège social :
5, La Caduais, 35470 BAIN DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné relatif à la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : VEIZ
Siège social : 5, La Caduais, 35 470 BAIN DE BRETAGNE

Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés, tant civiles que commerciales ; l'acquisition de titres de sociétés, et exceptionnellement leur vente ; la gestion du portefeuille de titres souscrits, acquis ou apportés ; l'acquisition et la détention de portefeuille titre ; l'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières, en vue de leur exploitation sous toutes ses formes ; la gestion centralisée de la trésorerie.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 200 000 euros, constitué à concurrence de 1500 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 198 500 euros au moyen de l'apport de 1000 actions de la société PPS PERRAUX POMPAGE SERVICE évaluées à 198 500 euros

Gérance : Monsieur Vincent PERREAUX, né le 3 mai 1986 à RENNES (35), demeurant 5 La Caduais 35470 BAIN DE BRETAGNE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L237J03683



28 rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Charlotte PICARD-DAVID, Notaire associé à BRUZ, en date du 27 mars 2023

Dénomination : OUI4.
Forme : Société civile immobilière.
Objet : Acquisition, gestion, et, plus généralement, exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers.

Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.

Siège social : 3 rue des Moulins, 35150 Chanteloup.

Gérants : Monsieur Franck DIVET et Mme Jennifer DIVET née APPULESE, demeurant 3 rue des Moulins, 35150 Chanteloup.

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

L237J03686

Allo Débarras

MAISONS - APPARTEMENTS - BUREAUX CAVES & GRENIERS SUCCESSIONS

Particuliers & Professionnels

06 89 86 80 33
extra.35@hotmail.fr



Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **L'Aventuriante**

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ;

Siège social : 13, Boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 RENNES

Objet social : Toutes prestations de conseils, de coaching et de formation en ressources humaines, recrutement, management, stratégie et organisation, et en système d'information et de gestion ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans ;
Capital social : 1.000 euros par apports en numéraire ;

Gérance : Mme Alexandra BIGOT, née TRUS, sise 13, Boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 RENNES sans limitation de durée.

RCS RENNES. Pour avis.

L237J03687

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale :

ZOEIV. Siège social : 1, La Cormerais - 35450 DOURDAIN. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social. Toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet.

Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros. Gérance : Jack LEFEUVRE, sis 1, La Cormerais - 35450 DOURDAIN, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas. RCS RENNES. Pour avis

L237J03688

ABONNEZ-VOUS !

DKF
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue de Hédé
35410 DOMLOUP

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DOMLOUP du 3 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DKF
Siège social : 6 rue de Hédé, 35410 DOMLOUP

Objet social : Production et vente de boissons alcooliques

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Killian FEVRIER, demeurant 10 avenue d'Orson 35131 CHARTRES DE BRETAGNE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L237J03692

ter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Wilfried DANET, demeurant 2 Place Amaryllis 35320 LE PETIT FOUGERAY, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L237J03703

Aux termes d'un ASSP en date du 13/03/2023, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCM MOKI
Objet social : Mise en commun de moyens utiles à l'exercice de la profession des membres, notamment locaux, matériel, personnel. Conclusion de tous contrats liés à l'activité.

Siège social : 81 av. du Général Lercier, 35310 MORDELLES

Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Co-gérance : M. MENAGE Charles, demeurant 6 r de la Huguenerie, 35000 RENNES et M. SAKELARIO Raphaël, demeurant 12 rue Louis Barthou, 35000 RENNES

L237J03705



DAP BD

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : ZA Le Gouzet
35137 BEDEE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEDEE du 31 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DAP BD
Siège social : ZA Le Gouzet, 35137 BEDEE

Objet social :

-La vente de pièces détachées automobiles, neuves et d'occasions, ainsi que tous articles, accessoires et produits consommables pouvant s'y rattacher.

-La réparation et l'entretien d'automobile, la mécanique, la tôlerie et la peinture automobile, le dépannage.

-L'achat et la revente de véhicules neufs et d'occasions.

Durée de la Société : 99 ans à comp-

POUR RESTEZ
INFORMÉ SUR TOUTE
L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE

ABONNEZ-VOUS !

24H/24H
PUBLICATION
DE VOTRE ANNONCE
EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME
INTERNET

CONSTITUTIONS



HWD

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Allée de la Vilaine-PA
Château Gaillard
35470 BAIN DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAIN DE BRETAGNE du 31 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : HWD
Siège social : 2 Allée de la Vilaine-PA
Château Gaillard, 35470 BAIN DE BRETAGNE

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Wilfried DANET demeurant 2 Place Amaryllis 35320 LE PETIT FOUGERAY

Clausules relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L237J03706

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière ;

Dénomination sociale : YMMOVAL ;

Capital social : 1.000 euros ;

Siège social : 36-38, rue Saint Georges
35000 RENNES ;

Objet social : L'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous terrains, immeubles et biens immobiliers ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet.

Durée : 99 ans ;

Gérance : M. Bertrand SAINT-YVES sis 37, Boulevard de Sévigné 35700 RENNES, sans limitation de durée ;

Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas.

RCS RENNES. Pour avis,

L237J03710

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ATE-LIER MG CONCEPT ;

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée à associé unique ;

Siège social : 2, La Gaudinière - 35120 BAGUER MORVAN ;

Objet social : Toutes activités de menuiserie intérieure, d'agencement, fabrication et pose de

meubles, mobilier, escalier, aménagement de cuisines, travaux de charpente et structure bois. Réalisation de plans, conception de projets intérieurs. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 3.000 euros par apports en numéraire ; Gérance : Martin GLEMOT sis 24, rue Lejampetel - 35120 DOL-DE-BRETAGNE, sans limitation de durée. RCS SAINT-MALO. Pour avis.

L237J03711

MLT SLM

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 Rue Sainte Emérance
35470 BAIN DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAIN DE BRETAGNE du 28 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : MLT SLM

Siège social : 10 Rue Sainte Emérance,
35470 BAIN DE BRETAGNE

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Romain MILLET et Madame Alexandra SALMON, demeurant ensemble 10 rue Sainte Emérance 35470 BAIN DE BRETAGNE

Clausules relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, La Gérance

L237J03712

PERPIGNAN - SUPERBOLQUÈRE

04 68 22 97 97 / 04 68 30 63 34
www.adalta-conseil.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 17 mars 2023, à DINGE.

Dénomination : NOELIMMO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 22 la Bitonnerie, 35440 DINGE.

Objet : L'acquisition, la détention, la gestion de tous biens mobiliers et notamment de titres de sociétés. L'animation de groupes de sociétés et toutes activités entrant dans ce cadre. Dans le cadre de la gestion des titres de sociétés susvisées, toutes activités de prestations administratives, de gestion, financières ou autres quelconques.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 5000 euros

Cession d'actions et agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Adrien NOEL 22 la Bitonnerie 35440 DINGE.

Directeur général : Madame Yolaine HARNOIS épouse NOEL 22 la Bitonnerie 35440 DINGE.

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis, Le Président

L237J03715

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **BEAUCE BENJAMIN**. Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée à associé unique. Siège social : 20 A, rue du Champ des Cours - 35190 SAINT-DOMINEUC. Objet social : Toutes activités de pédicure bovine et plus généralement de pédicure sur tous animaux d'élevage agricole. Vente de petits matériels et prestations de services liés à l'activité. Toutes activités de parage préventif, parage curatif et d'écorçage d'animaux, et plus généralement le soin des animaux d'élevage dans le respect de la législation en vigueur. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation. Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Gérance : Benjamin BEAUCE sis 20 A, rue du Champ des Cours - 35190 SAINT-DOMINEUC, sans limitation de durée. RCS SAINT-MALO. Pour avis.

L237J03717



Etude de Maître Lucie VIGNERON, 3, avenue de l'Eglise, 35130 RANNEE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Lucie VIGNERON, Notaire titulaire d'un office notarial à RANNEE, 3 Avenue de l'Eglise, le 3 avril 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : FRE-MALEA.

Le siège social est fixé à : BAIS (35680) 4 Bis chemin de la Chapelle Saint-Pierre.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Frédéric HEINRY, demeurant 4 Bis chemin de la Chapelle Saint-Pierre 35680 BAIS et Madame Manuella PARIS épouse HEINRY demeurant 4 Bis chemin de la Chapelle Saint-Pierre 35680 BAIS.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, Le notaire.

L237J03719



Par acte SSP du 31/03/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : NORTEL NETWORK

Objet social : Installation, assistance, conseils, études dans le domaine de la fibre

optique. Installation, entretien bornes de recharge électrique, électricité générale
Siège social :
20 rue des Frères Buhler
35131 Chartres-de-Bretagne.
Capital : 3000 €
Durée : 99 ans
Président : M. BEN AYACHI Sa-fouen, demeurant 1 avenue François Mitterrand 35135 Chantepie
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Immatriculation au RCS de Rennes

L237J03727



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Pierre-Jean GUIHENEUF, en date du 24 mars 2023, à RENNES.

Dénomination : IZANGE.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : lieudit La Fénelclais, 35150 BRIE.

Objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés, à l'exception de celles entres associés qui sont libres.

Gérant : Monsieur Pascal IZABELLE, demeurant 38 lieudit Le Vau Thébault, 35580 Guichen

Gérant : Monsieur Mathieu ANGER, demeurant 27 rue du Prieuré, 35220 Chateaubourg

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis, Le Notaire

L237J03731

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BRUZ (35) du 5 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique.

Dénomination sociale : HOME HABITAT

Siège social : 23 rue Gay Lussac 35170 BRUZ

Objet social : la construction et notamment la maçonnerie et le gros œuvre en général et tous travaux de finition, de réparation et de démolition

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 100 euros.

Gérance : Monsieur Omer ZIRIH, né le 8 décembre 1989 à RENNES (35), demeurant à BRETEVILLE SUR L'AIZE (14680) 10 rue des Mésanges, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS RENNES.

Pour avis, le Gérant.

L237J03740

POUR RETROUVER
CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ DE
VOTRE RÉGION

CONSTITUTIONS

OKO RENNES
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 10 rue Baudrairie
35000 RENNES

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à RENNES du 04/04/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : OKO RENNES
Siège social : 10 rue Baudrairie 35000 RENNES

Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de restauration rapide sur place et à emporter ; l'activité de coffee shop, café et salon de thé, avec la vente de boissons chaudes et froides, de café, de jus de fruits, de sodas, de boissons sans alcool, milkshakes, et plus généralement tous produits en rapport avec l'activité de café ou de salon de thé, sur place et à emporter ; l'achat et la vente de contenants pour les plats et boissons à emporter ; la vente de donuts, pâtisseries, glaces, sandwiches, bagels, hot-dogs ; prise de participations ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 5 000 euros
Gérance : Antoine CORBEY et Anne-Hélène MARQUET, demeurant 52D rue Papu 35000 RENNES
Immatriculation de la Société au RCS de RENNES.
Pour avis

L237J03746

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **MATDIG**. Siège social : ZA de Lessard - 35140 RIVES DU COUESNON. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros. Gérance : Mickaël PASCUAL-CEBRIA, sis 4, rue Anne de Bretagne - 35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas. RCS RENNES. Pour avis

L237J03757

ABONNEZ-VOUS !

MODIFICATIONS



ROMA IV

Société civile immobilière
au capital de 1 200 euros
Siège social : 24 RUE DE BRIZEUX
35000 RENNES
813 518 388 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 24 janvier 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 24 RUE DE BRIZEUX, 35000 RENNES au 55 Boulevard de Metz 35000 RENNES à compter du 24 janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis, La Gérance

L237J01173

MONTARMALO
Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 €
Siège social à SAINT MALO (35400) 18 rue de l'Industrie.
RCS SAINT MALO : 507 662 500

DÈCÈS D'UN COGÉRANT

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 12 février 2023, les associés ont pris acte de la cessation des fonctions de gérant de Monsieur René HENRY suite à son décès survenu le 15 mai 2017. Monsieur Paul de PARZIA est maintenu dans ses fonctions de gérant.

Pour avis

L237J01856

MOCKA
Société Civile au capital de 200 €
Siège social : 1 rue de l'Institutur Duval
35410 CHATEAUGIRON
893 892 554 RCS RENNES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale à caractère extraordinaire du 13 mai 2023, les associés ont décidé de :

- Modifier l'objet social pour adopter celui de : La prise de participations par tous moyens de droit, notamment par achat, souscription, fusion, de tous biens mobiliers et valeurs mobilières dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale - La détention de ces titres en tant que holding financier et d'une manière générale, toutes opérations financières se rattachant à cette activité.

- Modifier la dénomination sociale pour adopter celle de SIMINVEST
- De modifier les articles 2 et 3 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L237J02825



ARNAUD RENARD

EURL au capital de 2 000 €
Siège social : 15 Chenillé
35270 SAINT LEGER DES PRES
RCS de SAINT MALO n°807 446 653

L'AGE du 01/04/2023 a décidé le transfert du siège social au 11 rue du Clos des Saules, 35270 COMBOURG à compter du 01/04/2023.

Pour avis
La Gérance

L237J03480



Société d'Avocats
19 A, rue de Châtillon, CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« SAS FAUCHOUX »

Anciennement dénommée « GARAGE GILBERT FAUCHOUX »
Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 8 000 Euros
Transformée en Société par Actions Simplifiée à associé unique
Siège Social : Rue de la Forge - 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE
Transféré : 14 allée Albert Camus - 35160 MONTFORT SUR MEU
RCS RENNES 483 107 330

AVIS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 mars 2023, il a été décidé, à compter du même jour, l'adoption comme nouvelle dénomination sociale « SAS FAUCHOUX », l'adoption comme nouvel objet social l'activité de location de biens immobiliers meublés, de transférer le siège social de MONTAUBAN-DE-BRETAGNE (35360) - rue de la Forge, à MONTFORT-SUR-MEU (35160) - 14 allée Albert Camus, à compter de cette même date, et de la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et l'adoption des statuts qui régiront désormais la Société. La durée de la Société demeure inchangée. Le capital reste fixé à la somme de 8 000 Euros. Monsieur Gilbert FAUCHOUX, dont les fonctions de Gérant ont pris fin, a été nommé Président de la société sous sa nouvelle forme. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par un autre associé ou son conjoint. Chaque action donne droit à une voix. En cas de pluralité d'associés et à l'exception des cessions et transmissions réalisées entre associés qui peuvent être effectuées librement, les actions ne peuvent être transmises, sous quelques formes que ce soit, qu'avec l'agrément préalable d'une décision collective des associés.

Mention sera faite au R.C.S de RENNES.

Pour avis.

L237J03484



I.A. BAIN DE BRETAGNE

SARL au capital de 50.000 €
5 rue des Estuaires
P.A. de Château Gaillard
35470 BAIN DE BRETAGNE
812 023 315 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes des décisions en date du 29 mars 2023, les associés ont décidé de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNES MENTIONS :
- Forme : société à responsabilité limitée

Gérant : Mme Anne-Laure POISSON, demeurant à Rennes (35000) - 10 rue François Oberthur

NOUVELLES MENTIONS :
- Forme : société par actions simplifiée
- Président : la société GABRI'AL SARL au capital de 5.845.000 €, € dont le siège est à Janzé (35150) - rue Charles Lindbergh, identifiée sous le numéro 949 615 330 RCS Rennes .

- Forme et cession des actions : Toutes les actions sont nominatives . Sauf lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les cessions d'actions entre associés peuvent être effectuées librement. Toute autre cession est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés délibérant dans les conditions prévues pour les décisions extraordinaires des associés.

- Assemblées générales : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Les associés peuvent se faire représenter aux délibérations de l'Assemblée

par un autre associé, son conjoint ou le Président. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Pour avis

L237J03492

HOLDZOZ

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000.000 d'euros
Siège social : 5, rue du Champ Jacquet
35000 RENNES
511 646 200 RCS RENNES

Suivant AGM en date du 22/02/2023, il a été décidé de nommer le Cabinet INITIA, 20 rue Jules Vallès 35000 RENNES, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2028. RCS RENNES. Pour avis.

L237J03498



WAG PROD

SAS au capital de 75 000 euros
42 rue de la Bascule - 35000 RENNES
RCS RENNES n° 807 835 483

AVIS DE PUBLICITÉ

Sur décisions de l'associé unique du 16 novembre 2022 et décisions du Président des 3 février et 27 mars 2023, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 15 000 euros par émission de 15 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro, assortie d'une prime d'émission. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention : capital de 75 000 euros. Nouvelle mention : capital de 90 000 euros. Inscription modificative au RCS de RENNES. Pour avis, le Président.

L237J03511



23 rue Lafayette
31000 TOULOUSE

FROID 35

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros
Ancien siège social : 10, résidence de la Vallée de l'Ardenne
35130 MOUSSE
Nouveau siège social : Parc d'activité Beauvais Sud - 4, rue de Beauvais
35130 LA GUERCHÉ DE BRETAGNE
RCS RENNES 802 317 164

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 28 mars 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du même jour et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Ancienne mention : 10, résidence de la Vallée de l'Ardenne, 35130 MOUSSE. Nouvelle mention : Parc d'activité Beauvais Sud - 4, rue de Beauvais, 35130 LA GUERCHÉ DE BRETAGNE Mention en sera faite au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis,

L237J03516

WWW.7JOURS.FR

MODIFICATIONS



NATURE ET SANTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Boulevard du Maréchal
Leclerc 35300 FOUGERES
834 220 584 RCS RENNES

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 26/12/2022, l'associée unique a décidé avec effet au 01/01/2023, de transférer le siège social du 2 Boulevard du Maréchal Leclerc, 35300 FOUGERES au 21 Rue du Tribunal, 35300 FOUGERES, d'étendre l'objet social aux activités de « dégustation, produits à consommer sur place ou à emporter », et de modifier en conséquence les articles 2 (Objet) et 4 (Siège social) des statuts. Pour avis, la Gérance

L237J03539

DELTA FORCE

Société par actions simplifiée
au capital de 68 400 euros
Siège social : 167 Route de Lorient
BAT A, BP 52118, 35000 RENNES
349 106 948 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et extraordinaire en date du 27 octobre 2022 il résulte que :

La Société DEMETERRE, société par actions simplifiée au capital social de 555450 €, dont le siège social est situé au PARC DE L'ECHANGE 2 RUE VICTOR CONSIDERANT 25770 CHEMAUDIN ET VAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Besançon sous le numéro 301 711 917, a été nommée et renouvelée en qualité de membre d'administrateur en remplacement de la société COOPERATIVE AGRICOLE TERRE COMTOISE.

Monsieur Didier LEMARQUIS demeurant 36 Grande rue 54740 LEBEUVILLE, a été nommé en qualité de nouveau membre d'administrateur en remplacement de la société COOPERATIVE AGRICOLE LORRAINE, démissionnaire.

La Société JCV AGRI, SARL unipersonnelle au capital social de 1 500 000 €, dont le siège social est situé au 19 RUE GEN DELESTRAINT 01000 BOURG-EN-BRESSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bourg-en-bresse sous le numéro 795 319 045, a été nommée en qualité de nouveau membre du conseil d'administration.

POUR AVIS
Le Président

L237J03541



JUBILIZ

Société par actions simplifiée
au capital de 6 360 euros
Siège social : 11 rue de Brizeux
35700 RENNES
890 397 789 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 février 2023 :

Il a été décidé d'étendre, à compter du 10 février 2023, l'objet social aux activités de : formation professionnelle d'adulte ; le coaching et le conseil ; l'édition de logiciel et d'application pour le suivi et la gestion des accompagnements.

Mention et dépôt seront effectués au RCS de RENNES.

Pour avis,

L237J03546

H.B.T.

6 rue Mal Delattre de Tassigny
35600 REDON
853 998 615 RCS RENNES
EURL au capital de 2000€

Par AGE du 23/03/2023 il a été décidé, à compter du même jour, de :
- Transférer le siège social au 72 rue Vaillant couturier 93130 NOISY LE SEC
- Radiation du RCS de RENNES et immatriculation au RCS de BOBIGNY

L237J03548

In Extenso

Experts-Comptables

SANTESENTIEL
Société par actions simplifiée
Au capital de 20 euros
Siège social : 9 la Grée du Thelin,
35380 PLELAN-LE-GRAND
882 674 534 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal en date du 28 Mars 2023, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Elle a également décidé le changement de dénomination en adoptant « DigiCam Learning » comme nouvelle dénomination.

Le siège de la société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. L'associée unique a décidé de modifier l'article 2 des statuts en ajoutant l'activité de « conception de support de formation notamment en e-learning ».

Le capital social reste fixé à la somme de 20 €, divisé en 20 parts sociales de 1 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par sa Présidente Madame Camille SAINTOUL, demeurant 9 la Grée du Thelin, 35380 PLELAN LE GRAND.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par sa gérante Madame Camille SAINTOUL, associée unique.

POUR AVIS

L237J03556



TRANSPORTS FREMONT
Société par actions simplifiée au capital de
65 000 euros
Siège social : Parc d'activités Olivet Nord
- Le Coq Rouge, 35530 SERVON SUR
VILAINE
440 687 895 RCS RENNES

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Le 31/03/23, l'associé unique a nommé la SARL FREMONT&CO au capital de 3 000€ sis 42B, rue du Patis de la Fromière à Noyal s/Vilaine (RCS Rennes 440 687 895), Présidente à compter du 01/04/23 en remplacement de Lionel FREMONT, démissionnaire au 31/03/23. Il a également pris acte de la fin du mandat de directeur général de la SARL FREMONT&CO au 31/03/23. Publicités RCS Rennes. Le Président

L237J03557

annoncelegale@7jours.fr

ATELIER BARRE-LAURENT

ARCHITECTURE ET PAYSAGE

Société à responsabilité limitée
d'architecture
au capital de 5.000 euros
Siège social : 91, Route Nationale
Les Cormiers 35650 LE RHEU
RCS RENNES 889 265 302

Par décisions des associés en date du 31/03/2023, la société a été transformée en société par actions simplifiée à compter du 31/03/2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée. Nouvelle mention : société par actions simplifiée.
Capital social : 5000 €. Administration : Ancienne mention : Gérants : M. Mathieu BARRE et Mme Sophie LAURENT demeurants 2 Allée Bertha Von Suttner 35650 LE RHEU. Nouvelle mention : Président : M. Mathieu BARRE demeurant 2 Allée Bertha Von Suttner 35650 LE RHEU, sans limitation de durée. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. RCS RENNES. Pour avis,

L237J03558

In Extenso

Experts-Comptables

PRIMARD
Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 33 La Ville Mainguy
35360 LANDUJAN
841 185 648 RCS RENNES

AVIS DE RÉDUCTION DE CAPITAL

Aux termes d'une AGE en date du 30 janvier 2023, il a été décidé de réduire le capital social, sous condition suspensive, de 12 000 euros par annulation et rachat de 1 200 parts sociales pour être ramené de 20 000 euros à 8 000 euros. La réalisation de cette réduction de capital a été constatée aux termes d'un procès-verbal de la gérance en date du 22 Mars 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis
La Gérance

L237J03567

3M.C, SCI au capital de 1500€,
15 rue Pointeau du Ronceray 35700
Rennes, RCS Rennes 893120451
L'AGO du 31/03/2023 a nommé gérant
VECTIS INVEST, SARL au capital de
3000000€, ZAC des Trois Marches 2 rue
de Montigné 35132 Vezin-le-Coquet, RCS
Rennes 417535051 représentée par M.
OMNÈS Jacques en remplacement de
M. OMNÈS Jacques. Mention au RCS de
Rennes

L237J03589

SCI JPA.SB, SCI au capital de
1524,49€, 15 rue Pointeau du Ronceray
35700 Rennes, RCS Rennes 351299912
L'AGO du 31/03/2023 a nommé gérant
VECTIS INVEST, SARL au capital de
3000000€, ZAC des Trois Marches 2 rue
de Montigné 35132 Vezin-le-Coquet, RCS
Rennes 417535051 représentée par M.
OMNÈS Jacques en remplacement de M.
OMNÈS Jacques. Mention au RCS de
Rennes

L237J03592

SCI RRR, SCI au capital de 10000€,
15 rue Pointeau du Ronceray 35700
Rennes, RCS Rennes 442157319
L'AGO du 31/03/2023 a nommé gérant
VECTIS INVEST, SARL au capital de
3000000€, ZAC des Trois Marches 2 rue
de Montigné 35132 Vezin-le-Coquet, RCS
Rennes 417535051 représentée par M.
OMNÈS Jacques en remplacement de M.
OMNÈS Jacques. Mention au RCS de
Rennes

L237J03594

DOUBLE G

Société civile transformée en société à
responsabilité limitée
Au capital de 80.000 euros Siège social :
14 La Perche
35440 MONTREUIL-SUR-ILLE
908 322 803 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 28/03/2023, il a été décidé de transformer la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Les autres caractéristiques de la Société demeurent inchangées. Gérance : Gabriel HUCHET et Gwenaelle HUCHET, née CORDELIER demeurant ensemble 14, La Perche - 35440 MONTREUIL-SUR-ILLE. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.

L237J03598

ETS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 22 Rue Jean Baptiste Godin
Ouest Park - Bâtiment B
35590 SAINT GILLES
519 713 952 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 07 Mars 2023 avec effet au 01 Avril 2023, l'associée unique a décidé de refondre l'objet social qui est désormais le suivant :
- la vente de matériels, produits et accessoires, maintenance et pièces de rechange pour pressing, blanchisserie, laverie, buanderie, confection et collectivités.
L'article 2 a été modifié en conséquence.
Pour avis La Gérance

L237J03600

LE COCON VEGETAL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros Siège social :
17, Place de l'Eglise
35137 BEDEE
902 079 367 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés en date du 29/03/2023, il a été pris acte de la démission de M. Antony EVEN sis Le Pré Jean - 35360 BOISGERVILLY, de son mandat de cogérant de la Société à compter du 29/03/2023 inclus. Modification sera faite au RCS de RENNES. Pour avis. La Gérance.

L237J03601

CO ET RANCE

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 9 rue de l'Herminette
35350 SAINT MELOIR DES ONDES
RCS de SAINT MALO n°820 376 192

L'AGO du 31/03/2023 a décidé à compter du 01/05/2023 de rendre effective la démission de Mme LE GARREC Virginie aux fonctions de co-gérante.

Modification au RCS de SAINT MALO
Pour avis
Virginie LE GARREC

L237J03625

Anticimex France Holding SAS
SAS au capital de 1.000 €
Siège social : Saint-Malo (35400) - 9
Avenue du Général Ferré
841 289 788 R.C.S Saint-Malo
Le 01.03.2023, l'associée unique a nommé en qualité de Directeur Général M. Pierre Vasseur demeurant à Saint-Malo (35400) - 10 avenue Monte-Carlo

L237J03632

VOS ANNONCES
PAR MAIL

annoncelegale@7jours.fr



MODIFICATIONS

PASCUAL MICKAEL COUVERTURE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Ancien siège social : 4, rue Anne de
Bretagne - 35140 SAINT-AUBIN-DU-
CORMIER
Nouveau siège social : ZA de Lessard -
35140 RIVES DU COUESNON
892 538 471 RCS RENNES

Le 27/03/2023, l'associé unique a
décidé de transférer le siège social du
4, rue Anne de Bretagne - 35140 SAINT-
AUBIN-DU-CORMIER à ZA de Lessard -
35140 RIVES DU COUESNON à effet du
27/03/2023. L'article 4 des statuts a été
modifié. RCS RENNES. Pour avis.
L237J03634

SELARL FLEURY

Société d'exercice libéral à responsabilité
limitée transformée en société d'exercice
libéral par actions simplifiée de notaire
Au capital de 167 846,37 euros
Siège social : 2 avenue du Général de
Gaulle 35260 CANCALE
325 763 498 RCS SAINT MALO

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions consta-
tées dans un procès-verbal en date du
31/03/2023 l'associé unique a décidé
la transformation de la Société en so-
ciété par actions simplifiée à compter du
01/04/2023, sans création d'un être moral
nouveau et a adopté le texte des statuts
qui régiront désormais la Société. Il a été
décidé de changer la dénomination so-
ciale de la Société pour SELAS FLEURY.
Son objet, son siège, sa durée et les dates
d'ouverture et de clôture de son exercice
social demeurent inchangées. Le capital
social reste fixé à la somme de 167 846,37
euros. Exercice du droit de vote : Tout
associé peut participer aux décisions col-
lectives sur justification de son identité et
de l'inscription en compte de ses actions
au jour de la décision collective. Sous ré-
serve des dispositions légales, chaque
associé dispose d'autant de voix qu'il
possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession
des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions
sont soumises à l'agrément de la collec-
tivité des associés. Sous sa forme à res-
ponsabilité limitée, la Société était gérée
par Véronique FLEURY. Sous sa nouvelle
forme de société par actions simplifiée, la
Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE
LA SOCIÉTÉ : Véronique FLEURY demeurant
27 rue de Tannée 35350 SAINT COU-
LOMB Pour avis La Gérance
L237J03712



AARPI AVOXA RENNES
5 Allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

ALFADI
Société Coopérative d'Intérêt Collectif
Sous forme de Société par Actions
Simplifiée à capital variable
Siège social : 16 rue Louis et René
Moine - 35200 RENNES
378 580 724 RCS RENNES
L'AGE du 01/03/2023 a décidé de
transférer le siège social de la Société à
compter du 01/01/2023 du 16 rue Louis
et René Moine - 35200 RENNES au Im-
meuble Le Quadri, 47 Avenue des Pays-
Bas - 35200 RENNES, et de modifier cor-
rélativement l'article 5 des statuts.

Ancienne mention : 16 rue Louis et
René Moine - 35200 RENNES
Nouvelle mention : Immeuble Le Qua-
dri, 47 Avenue des Pays-Bas - 35200
RENNES
Mention sera faite au RCS de RENNES.
L237J03714

ABONNEZ-VOUS !



SELARL ERIC BRIZARD

Avocat
1 rue de la Terre Acélie - Parc Edonia
Bât P - 35760 SAINT-GREGOIRE

AUPALLE
Société par Actions Simplifiée
à associée unique
Au capital de 30 000 Euros
Siège social : 40 Place du Colombier -
Centre Commercial Colombia
35000 RENNES
RCS RENNES 812 537 421

NOMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'associée unique, en date du
02/03/2023, a nommé la société LPG,
Société par actions simplifiée à associée
unique au capital de 1 000 Euros, ayant
son siège situé Centre Commercial Grand
Quartier 35760 SAINT-GREGOIRE, immat-
riculée au RCS de RENNES sous le nu-
méro 949 472 377 en qualité de Directeur
Général à compter du 02/03/2023.
Mention sera portée au RCS de
Rennes.
L237J03720



SELARL ERIC BRIZARD

Avocat
1 rue de la Terre Acélie - Parc Edonia
Bât P - 35760 SAINT-GREGOIRE

BONAP
Société par Actions Simplifiée
à associée unique
Au capital de 10 000 Euros
Siège social : Centre Commercial Grand
Quartier
35760 SAINT-GREGOIRE
RCS RENNES 484 749 692

NOMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'associée unique, en date du
02/03/2023, a nommé la société LPG,
Société par actions simplifiée à associée
unique au capital de 1 000 Euros, ayant
son siège situé Centre Commercial Grand
Quartier 35760 SAINT-GREGOIRE, immat-
riculée au RCS de RENNES sous le nu-
méro 949 472 377 en qualité de Directeur
Général à compter du 02/03/2023.
Mention sera portée au RCS de
Rennes.
L237J03721



COPTASNEAKER

SAS au capital de 7 000 €
Siège social : 36 Rue de Paris
35000 RENNES
RCS de RENNES n°918 456 955

En date du 10/02/2023, le président
a décidé à compter du 10/02/2023 de
nommer en qualité de directeur géné-
ral M.CRESPÉL Lilian, demeurant 59B
Rue du Temple du Blossne, 35136 SAINT
JACQUES DE LA LANDE
Modification au RCS de RENNES
L237J03722

WWW.7JOURS.FR



SELARL ERIC BRIZARD

Avocat
1 rue de la Terre Acélie - Parc Edonia
Bât P - 35760 SAINT-GREGOIRE

EPICURE
Société à Responsabilité Limitée
à Associée Unique
au capital de 1.000 euros
Siège social :
Centre Commercial Grand Quartier
35760 SAINT-GREGOIRE
RCS RENNES 920 104 080

NOMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'associée unique, en date du
02/03/2023, a nommé la société LPG,
Société par actions simplifiée à associée
unique au capital de 1 000 Euros, ayant
son siège situé Centre Commercial Grand
Quartier 35760 SAINT-GREGOIRE, immat-
riculée au RCS de RENNES sous le nu-
méro 949 472 377 en qualité de Directeur
Général à compter du 02/03/2023.
Mention sera portée au RCS de
Rennes.
L237J03723



SAS COUR CIDREE ENERGIES

SAS
au capital de 70 000 €
Siège social : La Cour Cidrée
35420 LE FERRE
878 635 903 RCS RENNES

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant délibération du 31/01/2023, les
associés, statuant en application de l'ar-
ticle L. 225-248 du Code de commerce,
ont décidé, à compter du 1^{er} février 2023 :
- la nomination de M. Thibault LEBAIL-
LIF en qualité de Directeur Général.
POUR AVIS
Le Président
L237J03730



Guillaume HARPILLARD
Avocat à la Cour
29 rue de Ruel
33000 BORDEAUX
05-56-06-66-70

Par AGEX du 21 février 2023, les as-
sociés de la SAS **MULTIPACK RENNES**,
capital 10.000 euros, siège social 107
Avenue Henri Freville 35207 RENNES,
RCS RENNES 909 733 842 ont pris acte
de la fin de ses fonctions de directeur
général de Monsieur Mickael FERON à
compter du 21 février 2023 et de nommer
la SAS F2M, capital 70.000 euros, siège
social 1 chabaut 33190 PONDAURAT
RCS BORDEAUX 912 986 221 en qualité
de directeur général à compter du 21 fé-
vrier 2023 pour une durée illimitée.
L237J03734

UNIDE GRAFFIC
Société à responsabilité limitée au capital
de 150 000 euros
87 AVENUE DE LA LIBERATION 35270
COMBOURG
534 299 417 RCS SAINT MALO

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal des dé-
cisions de l'associé unique du 5/4/2023, il
résulte, à effet du 1/4/23, que :
Le siège social a été transféré de :
87 avenue de la Libération 35270 COM-
BOURG à : 13, LE LINIO DE BAS 56140

PLEUCADEUC.
La dénomination sociale a été mo-
difiée pour la nouvelle dénomination
suivante : LES ENSEIGNES DE DENIS
JEANNE.

Les articles 3 et 4 des statuts ont été
modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS : SAINT
MALO. Pour avis,
L237J03749

SCI LA MALICE
SCI au capital de 1269000 €
Siège social :
6 RUE LEON VAUDOYER 75007 Paris
749 833 273 RCS de Paris
L'AGE du 09/09/2022 a décidé de
transférer le siège social 21 boulevard
de la Mer 35800 Saint-Briac-sur-Mer
Objet social : La proprié-
té de tout bien immobilier
Durée : expire le 22/02/2062
Radiation au RCS de Paris et réimmatricu-
lation au RCS de Saint-Malo
L237J03753

LITRIBRIEUC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4.000 euros
Ancien siège social : 34 rue de Rennes
35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
Nouveau siège social : 5 rue Marconi
35760 MONTGERMONT
794 590 380 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique
du 20/03/2023, le siège social a été
transféré du 34 rue de Rennes 35130 LA
GUERCHE-DE-BRETAGNE au 5 rue Mar-
coni 35760 MONTGERMONT à compter
du 20/03/2023. L'article 4 des statuts a été
modifié. RCS RENNES. Pour avis.
L237J03771

EURL S2I

SAS au capital de 31500 €
24 Chemin CANAL SAINT MARTIN 35700
RENNES
413353095 RCS Rennes

OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date
du 5/04/23, l'associé unique a décidé à
compter de ce jour, d'étendre l'objet so-
cial à l'activité de marchand de biens et
la promotion immobilière et à l'activité de
prestation de services de conciergerie,
location et gestion de biens immobiliers
destinés à de la location de courte ou
longue durée, touristique ou non.
L'article 2 des statuts a été modifié en
conséquence.

Mention sera portée au RCS de
Rennes.
L237J03778

DUNAMIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Ancien siège social : 34 rue de Rennes
35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
Nouveau siège social : 5 rue Marconi
35760 MONTGERMONT
834 594 335 RCS RENNES

Par décisions unanimes des asso-
ciés du 20/03/2023, le siège social a été
transféré du 34 rue de Rennes 35130 LA
GUERCHE-DE-BRETAGNE au 5 rue Mar-
coni 35760 MONTGERMONT à compter
du 20/03/2023. L'article 4 des statuts a été
modifié. RCS RENNES. Pour avis
L237J03781



SUIVEZ-NOUS SUR



MODIFICATIONS



FAITS DIVERS

SARL transformée en SAS au capital de 40 160 €
Siège social : 1 et 3 rue des Fossés 35000 RENNES
350 799 896 R.C.S. RENNES

Suivant décisions du 01/04/2023, l'Associé unique a décidé, à compter du même jour, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, la transformation de la Société en S.A.S., sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui réintègre désormais la Société.

La durée de la Société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 40 160 €. Il est divisé en 251 actions de 160 €.

Transmission des actions : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, sauf en cas d'associé unique.

Exercice du droit de vote : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

M. Olivier COLLIN ayant cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la Société, celle-ci est dirigée, sous sa nouvelle forme de S.A.S., par : Président : M. Olivier COLLIN, demeurant 20, rue Mauconseil 35000 RENNES.

L237J03787

LES PINS

Société civile immobilière
Au capital de 2.000 euros
Ancien siège social : 34 rue de Rennes 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
Nouveau siège social : 5 rue Marconi 35760 MONTGERMONT
818 873 093 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 20/03/2023, le siège social a été transféré du 34 rue de Rennes 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE au 5 rue Marconi 35760 MONTGERMONT à compter du 20/03/2023. L'article 5 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis.

L237J03788

S.Y.R. INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000.000 euros porté à 5.000.000 euros
Siège social : 36-38 rue Saint-Georges 35000 RENNES
448 678 995 RCS RENNES

Par décisions unanimes du 04/04/2023 à effet du même jour, le capital a été augmenté (i) de 185.753,93 euros par apport en nature et création de 502 parts sociales nouvelles de 370,03 € environ chacune et, (ii) de 814.246,07 euros par incorporation de prime d'émission et de réserves et élévation du nominal des parts existantes, le tout pour être porté de 4.000.000 euros à 5.000.000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. RCS RENNES. Pour avis

L237J03790

QUENTIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.500 euros
Ancien siège social : 34 rue de Rennes 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
Nouveau siège social : 5 rue Marconi 35760 MONTGERMONT
488 374 257 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique du 20/03/2023, le siège social a été transféré du 34 rue de Rennes 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE au 5 rue Marconi 35760 MONTGERMONT à compter du 20/03/2023. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis.

L237J03794

LUGAND ET ASSOCIES

Notaires associés
DINARD (35800) - 13, place Newquay

AVIS DE MODIFICATION

PMJ

SARL au capital de 2.000 €
15, impasse de la Carrière 35800 DINARD
RCS SAINT MALO 898.317.383

1°) Suivant acte reçu par Maître Hervé LUGAND, Notaire à DINARD, le 30 mars 2023, la société PMJ est devenue une société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Il a été constaté la démission des fonctions de co-gérante de Madame Elodie LEFAIX et ce à compter du 30 mars 2023. Il n'est pas pourvu à son remplacement.

2°) Suivant décisions en date du 30 mars 2023, l'associé unique a décidé de :
- modifier la dénomination sociale pour prendre la suivante : « LA PAILLOTE » et ce avec effet au 30 mars 2023

- modifier l'objet social pour l'activité de restauration sous toutes ses formes sur place ou à emporter, l'activité de glacier, gaufres, l'activité de fabrication et vente de boissons sur place ou à emporter et de produits dérivés, l'activité de bar, la location de cabines de plages et autres matériels en lien avec la plage, la vente de prêt à porter et produits accessoires, l'activité de photographie, production vidéo, vente d'objet personnalisé, reportage photo, location matériel, boutique photo.

Les articles 2, 3, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

L237J03795

CEGELEC PORTES DE BRETAGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 6.338.275 euros
Siège social : ZAC des Touches,
Boulevard de l'Odé, 35740 PACE
RCS RENNES 537 916 231

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes de l'Assemblée générale du 20 MARS 2023 de la société CECELEC PORTES DE BRETAGNE, Société par actions simplifiée au capital de 6.338.275 euros, siège social : ZAC des Touches, Boulevard de l'Odé, 35740 PACE, RCS RENNES 537 916 231.

Il a été décidé de nommer Monsieur Jean CALLAREC demeurant 3 rue André MALRAUX 35150 CORPS NUDES en qualité de Président à compter du 21 mars 2023 sans limitation de durée en remplacement de Monsieur Yannick MENARD.

Pour avis,

L237J03797

LA VILLA D'INES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.500 euros
Ancien siège social : 34 rue de Rennes 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE
Nouveau siège social : 5 rue Marconi 35760 MONTGERMONT
449 259 613 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique du 20/03/2023, le siège social a été transféré du 34 rue de Rennes 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE au 5 rue Marconi 35760 MONTGERMONT à compter du 20/03/2023. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis

L237J03800

DISSOLUTIONS

EURL RODOLPH MAILLARD

SARL unipersonnelle
au capital de 1000 €
Siège Social : 17 Rue Noël Blayau
35000 Rennes
850795576 RCS de RENNES

Par AGE du 31/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31/12/2022. M. Maillard Rodolph 17 Rue Noël Blayau 35000 RENNES a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social Mention au RCS de RENNES

L237J03534

BREIZH BIOTECH

Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 €
Siège Social : 4, Placette Léo Ferré -
35135 CHANTEPIE
RCS : RENNES 814 116 034

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Abderrafik CHARKAOUI, demeurant, 4, placette Léo Ferré à CHANTEPIE (35135), et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société, 4, placette Léo Ferré à CHANTEPIE (35135). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, Le Liquidateur

L237J03563

AVIS DE DISSOLUTION

LA BRETONNE
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue Le Dantec
35200 RENNES

753 212 646 RCS RENNES
Par décision du 13 mars 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 13 mars 2023 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Monsieur Norbert LOGEAIS, demeurant 3 Place de l'Eglise 35 520 Melesse avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 3 Place de l'Eglise 35 520 Melesse, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Rennes.

Mention sera faite au RCS deRennes.

L237J03569

WNS-STUDIO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 16, Square du Docteur
Guérin 35000 RENNES
788 599 462 RCS RENNES

Par décision du 30/03/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/03/2023 et sa mise en liquidation. M. Angus GLADWIN sis 16 Square du Docteur Guérin 35000 RENNES a été nommé liquidateur à compter du 30/03/2023 avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 16 Square du Docteur Guérin 35000 RENNES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

L237J03599

CODENGO S.M SAS

SASU au capital de 600 €
Siège Social : 24 RUE GEORGES CLEMENCEAU 35400 ST MALO
901544460 RCS de SAINT MALO

Par AGE du 03/04/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 03/04/2023.

Mme DIFALLAH Amel 2 Avenue des Violettes 93370 MONTFERMEIL a été nommé liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au siège social

Mention au RCS de SAINT MALO

L237J03610

Dénomination : HQE CONSTRUCTION.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 162000 euros.
Siège social : 24 Chemin CANAL SAINT MARTIN, 35700 RENNES.
488191081 RCS de Rennes.

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. Monsieur Pascal BERUER, demeurant 24 Canal St Martin 35700 Rennes a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

L237J03690

SCCV CASSARD

Société civile immobilière de construction-vente au capital de 1.000 euros
Siège social : 24 Canal Saint-Martin -
35700 RENNES
527791925 RCS Rennes

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGE du 31/12/2022 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

La société S21, Société par Actions Simplifiée au capital de 31.500 Euros, dont le siège social est situé 24 Canal Saint-Martin - 35700 RENNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 413.353.095

a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Pour avis.

L237J03732

SARL MANELO

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 15.000 euros
Siège social : 15, rue de Dinan - 35850 GEVEZE

Siège de liquidation : 9, rue des artisans - 35520 MONTREUIL-LE-GAST
504 436 510 RCS RENNES

Par AGE en date du 02/03/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour inclus et sa mise en liquidation. Monsieur Loïc BEGUIN demeurant 15, rue de Dinan - 35850 GEVEZE a été nommé comme Liquidateur à compter du 02/03/2023, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 9, rue des artisans - 35520 MONTREUIL-LE-GAST, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur.

L237J03748

SERVICE DE RELECTURE

ASSURÉ

ATTESTATION DE PARUTION

IMMÉDIATE

ABONNEZ-VOUS !

DISSOLUTIONS



28 rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : VAY FOOD.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 1500 euros.
Siège social : 50 Rue DE BELLE EPINE, 35510 CESSON SEVIGNE.
847637287 RCS de Rennes.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 mars 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022. Monsieur Magomed IDIGOV, demeurant 31 rue Papu 35000 Rennes a été nommé liquidateur et les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
L237J03791

CLÔTURES

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



PÉPIN IMMO
Société civile immobilière au Capital de 1.000 Euros
Siège social : DINARD (Ille-et-Vilaine) - 9 rue des Marettes
Siège de liquidation : SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine) 3 rue des Merisiers.
RCS SAINT-MALO 814 430 898

La collectivité des associés par décisions en date du 29/03/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de la gestion et déchargé du mandat le liquidateur et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-MALO.
Pour Avis

L237J03476

Cabinet Catherine BRUNET
Avocat
19 rue Jules Simon
35000 RENNES

SCCV ROCADÉ-EST

SCCV «en liquidation»
Capital social : 1 524,49 €
Siège social : 25, rue de la Monnaie
35000 RENNES
383 569 715 RCS RENNES

CLÔTURE DES OPÉRATIONS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 08.03.2023, la collectivité des associés de la SCCV ROCADÉ-EST a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au Liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis, Le Liquidateur

L237J03554

annoncelegale@7jours.fr

CODENGO S.M SAS

SASU au capital de 600 €
Siège Social : 24 rue Georges Clemenceau
35400 ST MALO
901544460 RCS de SAINT MALO

Par AGE du 03/04/2023, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme DIFALLAH Amel 2 Avenue des Violettes 93370 MONTFERMEIL pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 03/04/2023
Radiation au RCS de SAINT MALO
L237J03607

LES CLOSSETS
SNC au capital de 1 000 €
75 rue de l'Alma 35000 RENNES
824 185 144 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par AGO du 30/01/2023, les associés de la société LES CLOSSETS, Société en Nom Collectif en liquidation, Capital social : 1000 euros, Siège Social : 75 rue de l'Alma 35000 RENNES et Siège de liquidation : 32 bd Vincent Gâche 44200 NANTES, 824 185 144 RCS RENNES, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et ont prononcé la clôture de la liquidation à compter du 30/09/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS.
Pour avis. Le Liquidateur

L237J03629



28 rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : VAY FOOD.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 1500 euros.
Siège social : 50 Rue DE BELLE EPINE, 35510 CESSON SEVIGNE.
847637287 RCS de Rennes.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 mars 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation donné quitus au liquidateur Monsieur Magomed IDIGOV demeurant 31 rue Papu, 35000 Rennes et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du RENNES.
Le liquidateur

L237J03796

LOCATIONS GERANCES

SELARL « Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA, Notaires associés »
19 rue de la Gare
35350
S'-MELOIR DES ONDES



LOCATION-GERANCE

Suivant acte reçu par Maître JANVIER Fabrice, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à SAINT MÉLOIR DES ONDES, 19, rue de la Gare, le 31 mars 2023,
Avec la participation de Maître Pierre -Luc VOGEL, notaire associé à SAINT MALO (35400) - 51, boulevard Douville.
Mademoiselle Eve Caroline GOUDE, demeurant à CANCALE (35260)8 rue de la Pintelais,
Monsieur Gilles Laurent GOUDE, demeurant à CANCALE (35260)3 rue Henri Boutet,
Ont donné à titre de location-gérance,

La société dénommée LE CABESTAN , dont le siège est à CANCALE (35260)5 quai Gambetta , identifiée au SIREN sous le numéro 949727192 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO.

Un fonds de commerce de DEGUSTATION DE FRUITS DE MER - RESTAURATION - VENTE A EMPORTEUR - CAFE - BAR - EXPLOITATION DE LICENCE IV sis à CANCALE (35260) - 5, quai Gambetta, connu sous l'enseigne et le nom commercial BISTROT SAINT LAURENT

Le fonds sera désormais exploité sous l'enseigne et le nom commercial LE PETIT CAFE.

Pour une durée de TROIS ANS à compter du 1^{er} avril 2023, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation seront acquises par le gérant et tous les engagements les charges dus à raison de l'exploitation de fonds seront supportés par le gérant, le tout de manière que le loueur ne puisse être ni inquiet ni recherché à ce sujet.

Pour unique insertion
Le notaire.

L237J03555

Emeraude Notaires Saint-Malo
VOGEL, GAUTRON & OREAL
02 99 81 20 86 / vgo.saintmalo@notaires.fr

AVIS DE FIN DE LOCATION GERANCE

La location gérance du fonds de commerce de restaurant, creperie, glacier, traiteur, salon de thé sis et exploité au 2 rue Jacques Cartier, 35400 SAINT MALO.

Etablie par acte authentique reçu par Maître Nicolas OREAL, Notaire Associé à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville, le 12/07/2022 par la société A.D, SARL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 2 rue Jacques Cartier, 35400 SAINT MALO, immatriculé au RCS de SAINT MALO sous le n°819 105 370 à M. GRABOVAC Julien, demeurant alors 67 avenue de Marville, 35400 SAINT MALO,
Est résiliée par arrivée du terme convenu, à compter du 01/12/2022.

Pour avis, Le notaire

L237J03701

MODIFICATIONS

VOLUTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 425.600 euros
Parc d'activité de Confortland - Lotissement de la Besneraie - 35520 MELESSE
RCS Rennes sous le n° 343 761 250

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes de l'Assemblée générale du 20 MARS 2023 de la société VOLUTIQUE, Société par actions simplifiée au capital de 425.600 euros, dont le siège social est Parc d'activité de Confortland - Lotissement de la Besneraie - 35520 MELESSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le n° 343 761 250

Il a été décidé de nommer Monsieur Cyril GUINODEAU Demeurant au 9, rue du Domaine du Pré - 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE en qualité de Président à compter du 21 mars 2023 sans limitation de durée en remplacement de Monsieur Yannick MENARD.

Pour avis,

L237J03799

WWW.7JOURS.FR

DISSOLUTIONS

SCCV FOUGERES

Société civile de construction venue au capital de 1.000 euros
Siège social :
24 Canal Saint-Martin -
35700 527.790.661 RCS Rennes

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGE du 31/12/2022 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

La société S2l, Société par Actions Simplifiée au capital de 31.500 Euros, dont le siège social est situé 24 Canal Saint-Martin - 35700 RENNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 413.353.095

a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Pour avis.

L237J03780

FONDS DE COMMERCE

Emeraude Notaires Saint-Malo
VOGEL, GAUTRON & OREAL
02 99 81 20 86 / vgo.saintmalo@notaires.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Nicolas OREAL, Notaire à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 51 Boulevard Douville, le 4 avril 2023, en cours d'enregistrement au service des impôts de RENNES, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société A.D, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) , 2 rue Jacques Cartier , identifiée au SIREN sous le numéro 819105370 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

A la Société CAFE SIMON, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à SAINT-MALO (35400) , 2 rue Jacques Cartier , identifiée au SIREN sous le numéro 923143531 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

D'un fonds de commerce de RESTAURANT, CREPERIE, GLACIER, TRAITEUR, SALON DE THE, exploité à SAINT-MALO, 2 rue Jacques Cartier, connu sous le nom commercial et l'enseigne « CAFE SIMON », et pour lequel le CÉDANT est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO, sous le numéro 819105370.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (290.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DEUX CENT QUARANTE MILLE EUROS (240.000,00 EUR),
- au matériel pour CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, auprès de Maître Nicolas OREAL, notaire associé à SAINT MALO, 51 boulevard Douville, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire.

L237J03702



FONDS DE COMMERCE



VOGEL, GAUTRON & OREAL
02 99 81 20 86 / vgo.saintmalo@notaires.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Nicolas OREAL, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « EMERAUDE NOTAIRES SAINT-MALO » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT-MALO (Ile et Vilaine) 51 Boulevard Douville, le 05 avril 2023 en cours d'enregistrement aux services des impôts de SAINT MALO a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée LA MALOUINIERE DES LONGCHAMPS, Société à responsabilité limitée au capital de 39450 €, dont le siège est à SAINT-JOUAN-DES-GUERETS (35430). Les Longchamps, identifiée au SIREN sous le numéro 381585934 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT MALO à la Société dénommée LA MALOUINIERE HOTEL & SPA SAINT MALO, Société par actions simplifiée au capital de 1500 €, dont le siège est à SAINT-JOUAN-DES-GUERETS (35430), Les Longchamps identifiée au SIREN sous le numéro 917988719 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT MALO un fonds de commerce de HOTEL DE TOURISME 3 ETOILES NN AVEC RESTAURANT sis à SAINT-JOUAN DES GUERETS (35430) lieudit «Les Longchamps», lui appartenant, connu sous le nom commercial LA MALOUINIERE DES LONGCHAMPS, et pour lequel est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO, sous le numéro 381 585 934 SIRET : 381 585 934 00015 Code APE : 55.10Z

Propriété - Jouissance : le 05/04/2023
Moyennant le prix principal de DEUX CENT QUARANTE-SEPT MILLE TROIS CENTS EUROS (247 300,00 EUR), s'appliquant :

-aux éléments incorporels pour DEUX CENT MILLE EUROS (200 000,00 EUR),
-au matériel pour QUARANTE-SEPT MILLE TROIS CENTS EUROS (47 300,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me OREAL, notaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Me Nicolas OREAL
L237J03792

REGIMES MATRIMONIAUX



Suivant acte reçu par Me Aurore GUIHARD, Notaire à CESSON-SEVIGNE (35510) le 1er février 2023, Monsieur Pascal Alain NEVOT, né à RENNES (35000) le 23 avril 1968 et Madame Edith Marie Claude Huguette ROLLAND, née à RENNES (35000) le 11 octobre 1969 demeurant à MONTFORT-SUR-MEU (35160) 20 rue du Clos Berhault mariés à la mairie de RENNES (35000) le 22 juin 1991 initialement sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable et ayant opté depuis pour le régime de la communauté universelle aux termes d'un acte reçu par Maître Eric LAMOTTE, Notaire à RENNES (35000) le 22 décembre 2017. Par acte reçu par Me Aurore GUIHARD le 1er février 2023, ils ont aménagé leur régime matrimonial de communauté universelle.

Election de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de 3 mois au notaire rédacteur de l'acte.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

L237J01181



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL CHEREL

Suivant acte reçu par Maître Aurore GUIHARD, Notaire à CESSON-SEVIGNE (35510) 3700 bd des Alliés, le 29 mars 2023, Monsieur Jacques Christian Claude CHEREL, né à RENNES (35000) le 11 octobre 1963 et Madame Isabelle Arlette Virginie BUF, née à PARAMÉ (35400) le 26 février 1966, demeurant ensemble à CESSON-SEVIGNE (35510) 40 rue des grandes Mottes, mariés à la mairie de LA FRESNAIS (35111) le 4 mai 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont procédé à un changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle avec, en cas de dissolution par décès une clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Greffe du Tribunal Judiciaire.

Pour insertion,
Aurore GUIHARD.

L237J03507

Suivant acte reçu par Maître Marine ALEXANDRE-TROËNÈS, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Notaires de la Visitation », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-GREGOIRE (35760), 9 bis, rue Alphonse Milon, le 3 avril 2023, Monsieur Christophe Julien Hugues DES-FLACHES, commercial et auto-entrepreneur, né à RENNES (35000) le 8 octobre 1962, et Madame Marilynne Ginette RABE, assistante juridique, née à SAINT-MALO (35400) le 1er mai 1963, demeurant ensemble à SAINT-GREGOIRE (35760) 12 rue du Champ Sévigné, mariés à la mairie de SAINT-GREGOIRE (35760) le 2 décembre 1989, sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Eric MALLEVRE, notaire à RENNES, le 18 novembre 1989, ont procédé à l'aménagement de leur régime matrimonial en y adjoignant une société d'acquêts et en stipulant une clause de préciput. Monsieur Christophe DES-FLACHES apporte à la société d'acquêts le bien immobilier situé à SAINT-GREGOIRE (35760), 12 rue du Champ Sévigné, lui appartenant en pleine propriété, cadastré section AR numéro 118.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de RENNES. Pour insertion, Me Marine ALEXANDRE-TROËNÈS.

L237J03691

ABONNEZ-VOUS !



AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Sandrine VEYRIER-LEBRETON, notaire à VITRÉ, le 4 octobre 2022, il résulte que Monsieur Pascal BONNAFFOUX, né le 30 décembre 1960 à VITRÉ (35), de nationalité française et Madame Sylvie BAGAS, son épouse, née le 17 mars 1961, de nationalité française, demeurant ensemble à VITRÉ (35), 25 rue du Pré Clos, mariés à la mairie de VITRÉ (35), le 5 avril 1997, sous le régime de la séparation de biens pure et simple suivant contrat de mariage reçu par Maître BUIJ, alors Notaire à VITRÉ (35) le 12 mars 1997.

Ont souhaité aménager leur régime matrimonial en y constituant une société d'acquêts, en ajoutant une clause optionnelle de préciput en faveur du conjoint survivant, en usufruit ou en pleine propriété et en apportant à ladite société d'acquêts un bien immobilier propre de Monsieur BONNAFFOUX et le passif y afférant.

Les oppositions seront à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par LRAR ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Sandrine VEYRIER-LEBRETON, notaire à VITRÉ (35), 17 rue Notre Dame.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour avis et mention,
Maître Sandrine VEYRIER-LEBRETON, notaire

L237J03728



SELAS « Vincent PRADO & Jérôme CAZUGUEL »
6 rue de l'étang du miroir
35430 CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE
Tel : 02.99.58.40.73 - Fax : 02.99.58.33.03

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jérôme CAZUGUEL, notaire associé à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE, le 28 mars 2023,

Monsieur Philippe, Michel, Hervé LE-CORRE, retraité, et Madame Anne-Marie, Georgette, Gilberte CHEDOR, pharmacienne, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-MALO (35400), 52, rue du Chapitre,

Mariés sous le régime de la communauté universelle suivant contrat reçu par Me LEROUX, notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE, les 12 et 13 juin 2008.

Ont décidé d'aménager leur régime matrimonial en ajoutant une nouvelle clause à leur contrat.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter du présent avis et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître CAZUGUEL, notaire susnommé.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial au tribunal judiciaire compétent.

Pour avis,
Me Jérôme CAZUGUEL.

L237J03785

WWW.7JOURS.FR



SELAS « Vincent PRADO & Jérôme CAZUGUEL »
6 rue de l'étang du miroir
35430 CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE
Tel : 02.99.58.40.73 - Fax : 02.99.58.33.03

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Vincent PRADO, notaire associé à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE, le 15 mars 2023,

Monsieur Maurice, Jean-Louis André LE BOUDECO, retraité, et Madame Nicole, Marie Renée Augustine BERTRAND, retraitée, demeurant ensemble à LA FRESNAIS (35111), 103, rue de Saint-Malo,

Mariés sous le régime de la communauté universelle suivant contrat reçu par Me LAME-HAMONIAUX, notaire à CAULNES, le 8 janvier 2003.

Ont décidé d'aménager leur régime matrimonial en ajoutant de nouvelles clauses à leur contrat.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter du présent avis et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître PRADO, notaire susnommé.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial au tribunal judiciaire compétent.

Pour avis,
Me Vincent PRADO.

L237J03793

AUTRES ANNONCES



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 octobre 2013,

Mademoiselle Jacqueline Louise Jeanne POUSTIER, en son vivant Retraitée, demeurant à SAINT-MALO (35400) 32 rue Jeanne Jugan Maison de retraite, née à MESSEI (61440), le 19 juin 1919, Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à SAINT-MALO (35400) le 15 janvier 2023.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurent FRANCOIS, Membre de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL DE ROCHEBONNE », titulaire d'un office notarial à SAINT-MALO (Ile et Vilaine), 16 Boulevard de Rochebonne, soussigné, le 28 février 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession « Maître Laurent FRANCOIS, notaire à SAINT-MALO, référence CRPCEN : 35085, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L237J03617



AUTRES ANNONCES

ABELLIA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 45 rue de Villard
35470 BAIN-DE-BRETAGNE
894 755 057 RCS RENNES

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

L237J03619

NOTAIRES DES LICES

Notaires associés
11 rue Rallier du Baty
RENNES
Tél. 02 99 78 57 57



SARL NOTAIRES DES LICES

SUCCESSION MADAME PIEDEVACHE

Madame, Monsieur,
Je soussigné Maître Laurence SOURDAINE, Notaire de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « NOTAIRES DES LICES », titulaire d'Offices Notariaux à RENNES (35000), 11 Rue Rallier du Baty et à BRUZ (35170), 5 Place Marcel Pagnol, déclare avoir reçu, en mon office notarial, le procès-verbal d'ouverture et de description du testament olographe en date du 4 décembre 2004 établi par Madame Jacqueline Blanche CHARTIER veuve de Monsieur André PIEDEVACHE née à RENNES le 28 janvier 1930 et décédée à RENNES le 23 juillet 2022. Aux termes dudit testament, elle institue pour légataires universels conjoints, Madame Jacqueline CHARTIER née à RENNES le 1er novembre 1942 et Monsieur Jean-Charles KEYSER, né à RENNES le 14 février 1955. Je requiers à ce titre et conformément aux dispositions de l'article 1378-1 du Code de procédure civile, l'insertion de l'avis suivant dans votre journal.

L237J03635

DLS

Société par actions simplifiée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 40 A, rue de Mi-Forêt
35340 LIFFRE
895 159 283 RCS RENNES

Le 22 décembre 2022, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES. Pour avis.

L237J03700



contact@ssjavocat.fr
Espace CYBELE - 9 Rue Hélène BOUCHER
BP 50125 - 22191 PLERIN

AVIS DE TUP

La société VSF EVOLUTION, société civile, au capital de 7622,45 euros, dont le siège social est situé au 8 Rue du Chemin des Courses - 22000 ST BRIEUC, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT BRIEUC sous le numéro 830 494 068, a décidé, en sa qualité d'associé unique, aux termes d'une déclaration en date du 31 mars 2023, de la dissolution de la société BPG 35, société à responsabilité limitée, au capital de 3 000 euros, dont le siège social est situé Centre Commercial E. Leclerc CLEUNAY - Local n° 7 - Rue Jules Vallès

- 35000 RENNES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 882 213 580. Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de commerce de RENNES. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de RENNES.

POUR AVIS

L237J03773

ADDITIFS RECTIFICATIFS



SCI ANERMAT
SCI au capital de 1020€
41 Boulevard de la Paix
56000 VANNES
521961391 RCS VANNES

Numéro de l'annonce : L22EJ12513, publiée le 31 décembre 2022, il y a lieu de lire : Gérant CHARPENTIER Matar André demeurant au 21 Rue du Maréchal Joffre - 35000 Rennes.

Au lieu de : Gérant Antoine LEGRIS demeurant au 3 rue Bertrand Duguesclin - 56000 VANNES.

L237J03537

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans 7 Jours Petites Affiches du 25.03.2023, concernant la société SCI SIMON, 1 rue des Rolliers - 35410 CHATEAUGIRON. Il y a lieu de lire que l'article modifié dans les statuts était le 3, et non pas le 4.

L237J03616

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

2023-03-28 - Vendeur : NO LIMIT- Acheteur : O'KEBABS

Activité : restauration rapide de type kebab. Adresse : 25 bis Place de la Mairie 35490 Sens-de-Bretagne France; Prix : 30 000.00 EUR
Oppositions : Election de domicile : LORET Mathieu 2 Rue Jean Moulin 35250 Saint-Aubin-d'Aubigné pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2023-03-21 - Vendeur : PHARMACIE GUEGAN - Acheteur : PHARMACIE DES DAMES

Activité : un fonds d'officine de pharmacie sis à LIFFRE (35340) 2 rue de Fougères 35340 LIFFRE France ;
Prix : 925 000.00 EUR.

Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, devront être effectuées à peine de forclusion dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège de la PHARMACIE DES DAMES à LIFFRE (35340) 28 rue de Fougères.

2023-03-30-Vendeur : INSTITUT TECHNIQUE DES GAZ ET DE L'AIR - Acheteur : CARSO-CAE

Activité : branche autonome d'activité consistant en un laboratoire spécialisé dans la réalisation et la commercialisation de tous travaux de mesures et d'analyses de légionnelles. Adresse : 3 Rue de la Terre Adélie Parc Edonia Bât R 35760 Saint-Grégoire France. Prix : 324 703.00EUR
Oppositions : Election de domicile au fonds vendu pour la correspondance : chez CARSO-CAE - Marie Charlotte MALOTAUX, GROUPE CARSO 4 Avenue Jean Moulin 69200 Vénissieux
Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2023-03-23 - Vendeur : DOMI SASU- Acheteur : GHITA

Activité : Un fonds de commerce de BAR SNACK JEUX exploité 2 et 4, rue de la Libération Saint Brice en Coglès, 35460 Maen Roch France. PRIX : 11000.00 EUR
Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds vendu.

2023-03-23 - VENDEUR : HARRAULT BRASSART - Acheteur : LES FERMETTES

Activité : Un fonds de commerce de fromagerie, crèmerie, vins fins, café, thés, épicerie fine, fruits secs, fruits et légumes, produits divers, cadeaux sis à Vitré (35500), 15, rue Garengot connu sous le nom commercial « LES FERMETTES » FRANCE. PRIX : 130 000.00 EUR
Oppositions : es oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

2023-03-30 - VENDEUR : VESTELLE - Acheteur : JCR 15 DONVILLE

Activité : coiffure, parfumerie, beauté, soins du corps; vente de produits capillaires, de beauté, de parfumerie ou autres en vente dans le magasin exploité à 17 Rue de l'Herminette Parc d'Activités La Madeleine 35350 SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES .
PRIX : 105 000.00EUR

Oppositions : Election de domicile : OFFICE NOTARIAL DES TERRE-NEUVAS 22 Rue Saintonge 50400 Granville pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2023-03-24 - VENDEUR : BOULANGERIE LECOQ- Acheteur : CAPRICE D'ENFANCE

Activité : Un fonds artisanal et commercial de Boulangerie-Pâtisserie exploité à PLEUGUE-NEUC (35720) 14 rue de la Libération sous l'enseigne 'BOULANGERIE LECOQ', FRANCE. PRIX : 120 000.00 EUR

Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, auprès de Me Alexandre BOUFFLERS, notaire associé à RENNES, 27 rue de la Parcheminerie.

7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

7jours.fr

Abonnez-vous

À chacun sa formule

« Classique » / 12 mois

58 € TTC

couplage magazine
+ site internet

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
sur 7jours.fr

Et recevez la newsletter
chaque semaine

Paiement sécurisé



« Découverte » / 6 mois

37 € TTC

« Fidélité » / 24 mois

110 € TTC

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

Avec SG, faites grandir vos idées où que vous soyez.



Société Générale et les banques du groupe Crédit du Nord fusionnent pour créer SG.

- Vous voulez une banque plus réactive ? Chez SG, les décisions sont prises dans votre région, au plus près de vous, pour vous permettre d'avancer plus vite.
- Vous avez besoin d'un accompagnement pour gérer votre patrimoine, pour vous développer à l'international ou vous conseiller dans votre transition énergétique ? Où que vous soyez, vous avez accès à tous les spécialistes SG.
- Vous voulez agir instantanément ? Avec l'application SG^{*}, vous avez les services bancaires et les assurances dont vous avez besoin pour développer rapidement vos projets. SG, c'est plus de moyens pour faire grandir vos idées.



 CREDIT DU NORD  GRAND EST  LAYDERNIER  AUVERGNE RHÔNE ALPES  SMC
 COURTOIS  SUD OUEST  TARNEAUD  GRAND OUEST  SOCIETE GENERALE

* Disponible pour les clients des anciennes agences des banques du groupe Crédit du Nord, à compter de la date du transfert technique de leur compte. L'accès aux fonctionnalités de l'application SG nécessite la souscription à l'abonnement à des services de banque à distance SG (Internet, téléphone fixe, SMS, etc...). Gratuit hors coûts de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à Internet. Société Générale, S.A. au capital de 1 010 261 206,25 € - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 PARIS. SG est une marque de Société Générale. Crédit photo : Ella Hermé - Avril 2023.

Il était une fois LE DISCOUNT d'aujourd'hui

Progressivement nos vies changent, et c'est tant mieux. Nous sommes plus conscients de ce qui est important.

Notre temps, notre famille, notre santé, les petits comme les grands plaisirs. La qualité, aussi, la vraie, que l'on veut plus transparente.

Nos vies changent et nos habitudes aussi. Aujourd'hui il n'est plus rare que certains fassent la veille le repas qu'ils mangeront au bureau le lendemain.

Plus rare non plus que pendant un même repas on fasse attention aux végétariens ou à ceux qui préfèrent le bio.

Nos vies changent et notre consommation aussi. On ne veut plus surconsommer. On veut des bons produits, plus éthiques, plus locaux, et les payer au prix le plus bas. Et on veut de la rapidité, de la simplicité.

Nos vies changent, alors pourquoi ne pas changer vos habitudes un jour, cette semaine, et venir découvrir ALDI ?

Venir découvrir le discount d'aujourd'hui.

Le discount qui privilégie les bons produits plutôt que les grandes marques. Le discount qui propose près de 50% de ses produits à moins de 2 euros*. Le discount qui propose des prix bas toute l'année plutôt que des promotions de temps en temps. Et les mêmes prix bas partout, même en bord de mer ou en centre-ville. Le discount qui propose 78% de ses produits alimentaires fabriqués en France. Celui qui permet d'un simple flash de QR code de connaître tout sur la viande que vous achetez : lieu d'élevage, nom du fournisseur, lieu de découpe. Celui qui se vit à taille humaine, avec un choix plus simple, plus immédiat, car personne ne veut plus choisir entre 50 dentifrices. Celui qui n'incite pas à la surconsommation.

Celui qui répond plus que jamais aux vies d'aujourd'hui.

PLACE AUX VIES D'AUJOURD'HUI. PLACE AUX NOUVEAUX CONSOMMATEURS.

